



*Ministère de l'Économie
et des Finances(MEF)
Direction Nationale des
Études Économiques et de la
Prévision(DNEEP)*

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2021



Novembre 2020

.....Notre pays a pu gérer les impacts de la pandémie actuelle, pour avoir su tirer une grande expérience de l'épidémie à virus Ebola, à laquelle la Guinée a été confrontée de 2013 à 2015. Les leçons apprises de la période Ebola, nous ont préparé à mieux affronter les difficiles épreuves d'aujourd'hui. C'est ainsi que dès le 13 mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures urgentes pour contenir la propagation du virus, en instaurant des règles basées sur le suivi automatique des voyageurs provenant de pays à risque, l'interdiction dans la capitale des rassemblements de masse, la fermeture des frontières terrestres et maritimes, le port obligatoire du masque, l'instauration du couvre-feu, ainsi que la limitation à trois du nombre de passagers dans les taxis et voitures individuelles. Nous sommes conscients des contraintes que cela pose parfois à nos populations et à certains domaines d'activités, mais ces mesures ont été utiles pour assurer notre sécurité sanitaire et celle de nos familles.

En cette année 2020, la Guinée s'est dotée d'une nouvelle Assemblée nationale, dont les membres sont issus de différents horizons de la vie politique et sociale. Notre pays a également entrepris une réforme institutionnelle majeure en adoptant une nouvelle Constitution qui a été soumise à référendum le 22 mars 2020. Cette consultation référendaire a été organisée dans un esprit d'échange et d'ouverture démocratique, chaque citoyen a eu la possibilité d'apporter sa contribution à un texte qui modernise nos institutions et offre de nouveaux droits à chaque citoyen guinéen.

Plus que jamais, notre objectif est d'améliorer le niveau de vie des guinéens, notamment celui des jeunes et les femmes des cités urbaines comme de l'arrière-pays. Cette politique s'exerce par la prise en compte des besoins sociaux de base qui figurent parmi les impératifs de notre contrat social.

Aujourd'hui, nos préoccupations concernent aussi la préservation de la paix sur le continent et dans notre région, une priorité à laquelle la République de Guinée est depuis toujours très attachée. C'est pourquoi, j'exhorte chacun d'entre nous à œuvrer pour la paix, face aux périls qui menacent notre stabilité et qui ont pour noms guerres, terrorisme, fondamentalisme et dégradation du climat.

C'est également le lieu d'exprimer notre solidarité envers les anciens qui ont fait l'histoire de notre pays, ainsi qu'envers les populations les plus démunies. Nos pensées vont aussi à nos opérateurs économiques dont les activités ont été réduites à cause de la Covid-19, aux personnels médicaux et soignants, aux forces de l'ordre et aux fonctionnaires de l'Etat en cette période de pandémie, à nos compatriotes vivant à l'Etranger, qui sont une partie intégrante de notre capital humain.

Il me plaît, enfin, de rappeler que malgré nos différences, nos origines sociales, nos horizons politiques, nous devons tous avoir à cœur la défense de notre maison commune : la République de Guinée....

Pr. Alpha CONDÉ, Président de la République
Extrait du discours prononcé le 2 octobre 2020

AVANT-PROPOS

Conformément aux dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, ce Rapport Economique et Financier (REF) est joint au projet de loi de finances 2021. Son objectif principal est de fournir aux honorables députés des informations économiques et financières utiles à l'examen du projet de loi de finances qui leur est soumis. Dans cette optique, le présent document présente la dynamique et les perspectives de l'économie mondiale, analyse les performances macroéconomiques récentes de notre pays, expose les objectifs ainsi que les principales mesures de la politique économique envisagées pour l'année 2021 et décline les grandes lignes du projet de loi de finances.

Le présent REF est élaboré dans un contexte particulier marqué par la pandémie du Coronavirus (Covid-19) dont les conséquences économiques sont désastreuses sur le plan mondial. Sur le plan interne, les Autorités, afin de juguler les impacts de la pandémie, ont adopté d'importantes mesures sécuritaires, sanitaire et économique. À ce titre, le Gouvernement a mis en place un plan de riposte Covid-19 en vue d'atténuer l'impact de la pandémie sur les conditions de vie des ménages et l'activité des entreprises. Le Gouvernement a également élaboré une Stratégie Nationale de Lutte contre la pandémie de Covid-19 (2020 dans le but d'atténuer les effets négatifs de la pandémie et de renforcer la résilience de l'économie guinéenne.

Le REF, associé au projet de loi de finances 2021, repose sur le cadrage macroéconomique 2020-2021. Il met en exergue la volonté du Gouvernement de poursuivre la mise en œuvre de son ambitieux programme économique et social décliné dans le Plan Nationale de Développement Economique et Social (PNDES) et la Stratégie Nationale de Lutte contre le Covid-19.

Le Gouvernement compte, par ailleurs, maintenir et renforcer le climat de confiance instauré avec les bailleurs de fonds à travers l'achèvement du programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit et la conclusion d'un nouveau programme qui renforcerait la stabilité macroéconomique tout en permettant au pays de mobiliser les ressources financières nécessaires à l'amélioration des infrastructures et aux transformations structurelles ambitionnées.

En outre, le Gouvernement affiche une réelle volonté de mettre l'accent sur la mise en œuvre des programmes d'intégration économiques et monétaires de la CEDEAO, en particulier le renforcement du Schéma de libéralisation des échanges et l'atteinte des principaux critères retenus dans le cadre du Programme de coopération monétaire de la CEDEAO.

Mamadi CAMARA

Ministre de l'Economie et des Finances

Table des matières

	Avant-propos.....	3
1	Introduction Générale	7
2	Environnement économique international	9
2.1	Croissance Economique et Inflation.....	9
2.1.1	Croissance économique	9
2.1.2	Inflation	10
2.2	Matières premières	11
2.2.1	Les matières premières industrielles	11
2.2.2	Produits agricoles.....	13
2.3	Le Commerce mondial.....	14
2.4	Taux de change et condition financières Internationales.....	14
3	Situation Economique Nationale	16
3.1	Performances Economiques et Financières récentes.....	16
3.2	Situation économique en 2020 et Perspectives 2021	17
3.2.1	Secteur réel	19
3.2.2	Balance des paiements	26
3.2.3	Monnaie, Crédit et Taux de change	27
3.3	Exécution du budget de l'état en 2020.....	30
3.3.1	Evolution des recettes.....	30
3.3.2	Analyse des dépenses de l'Etat	33
3.3.3	Dettes Publiques	35
4	Le programme d'investissement public (PIP).....	38
4.1	Réalisation par sources de financement.....	38
4.2	Réalisation par secteur d'activité	38
5	Projet de Loi de Finances 2021	40
5.1	Objectifs et principales hypothèses du projet de loi des Finances 2021	40
5.2	Les actions budgétaires et fiscales pour 2021	41
5.3	Les grandes masses du budget de l'état	43
5.4	Equilibre Générale de la loi de finances de 2021	44
6	Performance de la Guinée au regard des critères de convergence de la CEDEAO .	45
6.1	Critères de premier rang	45
6.2	Critères de second rang.....	45
7	Conclusion Générale.....	47
8	Annexes.....	48

Liste des Tableaux :

Tableau 1: indicateurs macroéconomiques	17
Tableau 2: Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire (%)	20
Tableau 3: Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire (%).....	22
Tableau 4: Contributions des composantes à la croissance du secteur Tertiaire	23
Tableau 5: Contributions des composantes à la croissance du PIB (%).....	25
Tableau 6: Les indicateurs clés de la balance des paiements.....	27
Tableau 7: situation monétaire intégrée au 31 juin 2020(Milliards de GNF).....	28
Tableau 8: Exécution des recettes fiscales par catégorie à fin juin 2020 (en milliards de GNF)	32
Tableau 9: exécution des recettes par régies	32
Tableau 10: Evolution du stock de la dette extérieure à fin juin (en Mds GNF, sauf indication contraire).....	36
Tableau 11: Structure de la dette intérieure au 1er semestre 2020 (montant en milliards GNF)	36
Tableau 12: Bilan PIP-2019 par secteur d'activité et par source de financement (en milliards)	39
Tableau 13: Prévision des recettes budgétaires pour 2021(en milliards de GNF)	43
Tableau 14: Prévision des dépenses Budgétaires pour 2020(en milliards de GNF).....	44
Tableau 15: Equilibre global de la Loi de Finances, gestion 2021 (en milliards de GNF)	44
Tableau 16: Guinée - Performance-pays à fin juin 2020.....	46

Listes des Graphiques :

Graphique 1: Croissance du PIB réel 2019-2021	10
Graphique 2: Evolution du taux d'inflation au premier semestre 2020	11
Graphique 3: Prix du Pétrole brut (dollar US/baril) au premier semestre 2020	12
Graphique 4: Evolution des cours des métaux au premier semestre 2020.....	12
Graphique 5: évolution du cours des céréales au premier semestre 2020	13
Graphique 6: Evolution de la croissance économique	20
Graphique 7: Evolution du taux d'inflation et ses composantes 2016-2021	26
Graphique 8: Répartition des recettes et dépenses au premier semestre 2020(%)	
Graphique 9: les composantes des dépenses de l'Etat	34
Graphique 10: répartitions des projets par secteur.....	38

SIGLES ET ACHRONYMES

BCE	Banque Centrale Européenne
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BEI	Banque Européenne d'investissement
BID	Banque Islamique de développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CBG	Compagnie des Bauxites de Guinée
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des Etats Indépendants
CSP	Centre de surveillance des pêches
DNI	Direction Nationale des Impôts
DNB	Direction Nationale du Budget
DGD	Direction Générale des Douanes
DNEEP	Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Prévision
DNPP	Direction Nationale du Plan et de la Prospective
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FINEX	Financement extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
GNF	Franc Guinéen
IADM	Initiative de l'Annulation de la Dette Multilatérale
IDE	Investissements Directs Etrangers
INN	Pêche illicite non déclarée et non règlementée
IPPTE	Initiative Pays Pauvres Très Endettes
LFR	Loi de Finances Rectificative
MDB	Ministère du Budget
Mds	Milliards
Mls	Millions
MP	Marchés Publics
MPDE	Ministère du Plan et du Développement Économique
OMC	Organisation Mondial du Commerce
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
ODD	Objectifs de Développement Durable
PASANDAD	Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable
PEM	Perspectives Economiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PLF	Projet de Loi de Finances
PMA	Pays les Moins Avancés
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNT	Position Nette du Trésor
SMB	Société Minière de Boké
TBS	Taux de Scolarisation Brut
UEMOA	Union Economique et Monétaire de Ouest Africaine
USD	Dollar américain
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

1 INTRODUCTION GENERALE

Le présent rapport économique et financier analyse le projet de Loi de finance de l'année 2021 en lien avec son contexte national et international. A ce titre, il met notamment l'accent sur l'évolution et les perspectives de l'environnement international, la tendance récente de l'économie guinéenne, le contexte d'exécution du budget 2020 et les grandes lignes du Projet de budget 2021.

Il importe de souligner que les orientations retenues pour le PLF 2021 ont été fortement influencées par les répercussions économiques de la pandémie de Covid-19. En effet, la pandémie de Covid-19 a, en plus d'énorme perte en vie humaine conduit à la récession économique la plus profonde depuis la seconde guerre mondiale. Bien que l'ampleur des répercussions économique de la pandémie soit encore incertaine et qu'un scénario du pire soit possible s'il faut plus de temps pour maîtriser la crise sanitaire, elle entraînera des contractions de la production dans la grande majorité des économies émergentes et en développement. De plus, la pandémie est susceptible d'exercer des dommages durables sur les déterminants fondamentaux des perspectives de croissance à long terme, érodant encore davantage le niveau de vie pour les années à venir. Face à cette situation, les priorités politiques immédiates sont d'alléger les coûts sanitaires et humains en cours et d'atténuer les pertes économiques à court terme, tout en relevant les défis tels que l'informalité et la faiblesse des filets de sécurité sociale qui ont accru l'impact sur les populations vulnérables.

Dans ce contexte, il faut noter que la Guinée fait partir des économies les plus résilientes du continent africain. Ainsi, les dernières projections du cadrage macroéconomique tablent sur une croissance du PIB réel de 5,2% en 2020 contre 6,2% en 2019. Cette performance s'expliquerait, en partie, par l'ampleur du plan de riposte à la pandémie de Covid-19 adopté par le Gouvernement et l'effet induit par le début de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de lutte contre le Covid-19 (SNLC 2020-2022). Grace à ces actions, l'on note une reprise des activités dans la majorité des secteurs notamment les mines. L'activité se déroulerait, toutefois, dans un contexte d'accentuation des pressions inflationnistes. Ainsi, à fin juin 2020, l'inflation en glissement annuelle a atteint 11,3% contre 9,1% à fin décembre 2019.

Il est important de noter que la SNLC (2020-2022) repose sur une logique de résultats articulée en trois niveaux. Le premier niveau consiste à postuler la théorie du changement qui sous-tend la SNLC puis à l'appliquer pour mettre en évidence les composantes qui permettront de déployer sa logique d'intervention. Le deuxième niveau décline chaque composante en résultats stratégiques, et chaque résultat stratégique, en résultats intermédiaires ou effets. Pour sa part, le troisième niveau planifie chacun des effets mis en évidence à travers notamment le ciblage des indicateurs de performance précis et l'identification des options stratégiques pour atteindre la cible.

L'effet concomitant du choc massif et brutal produit par la crise sanitaire et des coûts induits par la réponse qui lui a été apportée a mis à mal la gestion des finances publiques, l'exécution du budget au 1^{er} semestre 2020 été marquée par une moins-value au niveau des recettes, une redéfinition des priorités des dépenses et un dépassement par rapport à la prévision de dépenses en lien avec les répercussions de la pandémie de COVID-19 et l'ampleur des mesures de riposte adoptées par le Gouvernement. Ainsi, mi exercice budgétaire, les recettes mobilisées ont été de 9 211,04 milliards de GNF sur une prévision annuelle de GNF 21 913,24 milliards de GNF. Concernant les dépenses, l'exécution a été plus forte que prévue, 9 774,67 milliards de GNF

contre une prévision annuelle de 8 792,44 milliards de GNF.

S'agissant du projet de loi de finances 2021, il s'inscrit dans un contexte marqué par les répercussions de la pandémie de Covid-19 qui se traduit par une forte contraction de l'activité économique dans certains secteurs parmi les meilleurs pourvoyeurs de recettes fiscales et un impact négatif sur la mobilisation des ressources extérieures. Le PLF 2021 est également marqué par le début de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la pandémie de Covid-19 (SNLC 2020-2022) et les travaux préparatoires du nouveau Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2021-2025).

Dans ce contexte et au regard des orientations retenues et des nouvelles mesures envisagées, le PLF 2021 prévoit la mobilisation des ressources budgétaires à hauteur de 23 396,8 milliards de GNF (14,0% du PIB), en hausse de 7,8% par rapport à la LFI et de 9,5% par rapport LFR 2020. Cette progression attendue sera principalement soutenue par les recettes domestique notamment, les impôts sur le salaire et la main d'œuvre (17,9%), les impôts sur le patrimoine (7,6%), les impôts sur les biens et services (14,4%), l'impôt sur le commerce international (25%), autres recettes fiscales (31,3%) et les dons et legs (20,4%).

2 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Dans cette partie sont abordés la situation économique mondiale ainsi que l'évolution des marchés des matières premières et de change.

2.1 Croissance Economique et Inflation

2.1.1 Croissance économique

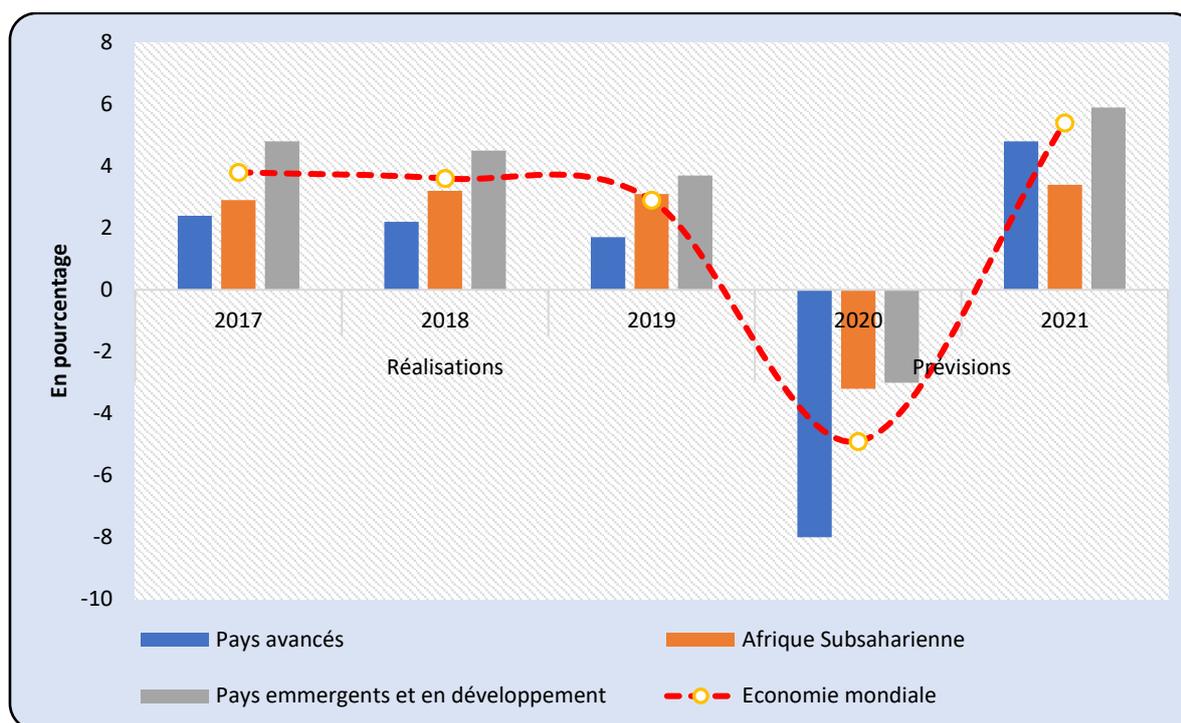
Au premier semestre 2020, l'activité économique mondiale aurait enregistré sa plus forte récession depuis la seconde guerre mondiale. En effet, selon les projections de la Banque Mondiale, le PIB mondial diminuerait de 5,2% en 2020 contre une augmentation de 2,4% en 2019. Cette contraction de l'activité économique serait imputable au choc massif et brutal produit par la pandémie de coronavirus (Covid-19) et par les mesures prises par les Etats du monde pour endiguer sa propagation. Pour la première fois depuis un passé lointain, un nombre sans précédent de pays vont enregistrer une baisse de leurs revenus par habitant, ce qui fera basculer des millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Selon l'hypothèse d'un reflux suffisant de la pandémie, l'activité économique mondiale connaîtrait un rebond compris entre 4,2% (hypothèse banque mondiale) et 5,2% (hypothèse FMI) en 2021. Cette reprise dépendra de la poursuite de l'assouplissement progressif des restrictions, ainsi que de l'éradication de la dynamique de la pandémie dans le monde et des mesures massives de relance économique adoptée par les différents pays.

Dans les pays développés, sous l'effet des graves perturbations qui ont frappé l'offre et la demande intérieures, ainsi que les échanges et la finance, la croissance économique devrait fléchir de 7,0% en 2020 contre une augmentation de 1,6% en 2019. Les pays de la zone euro seraient les plus affectés avec une baisse de la production qui devrait atteindre 9,1 % en 2020, en raison du coup d'arrêt infligé à l'activité économique par l'ampleur de la pandémie. Malgré les mesures de soutien à l'économie américaine, son PIB devrait enregistrer une contraction de 6,1% en 2020 contre une augmentation de 2,3% en 2019. Toutefois, le PIB américain devrait rebondir à 4,0% en 2021.

S'agissant du groupe des pays émergents et en développement, il devrait connaître sa première contraction en soixante ans avec une baisse globale de son PIB de 2,5% en 2020 contre une augmentation de 3,7% en 2019. Malgré les effets de la pandémie sur l'activité économique mondiale notamment chinoise, ce pays enregistrerait une légère croissance de 1,0% en 2020 avant de rebondir à 8,2% en 2021. Cependant, les pays de l'Amérique latine afficheraient un taux de -9,4% en 2020 contre 0,1% en 2019. Cette contraction de l'activité économique serait beaucoup plus prononcée au Mexique (-10,5%) et au Brésil (-9,1%).

Concernant l'Afrique subsaharienne, l'activité économique connaîtrait une récession (-2,8%) en 2020 contre une expansion (2,2%) en 2019, tirée essentiellement par l'Afrique du Sud (-7,1%) et le Nigeria (-3,2%). Cette contraction serait la conséquence des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie et pourrait se justifier par la baisse du nombre de touriste, la chute du cours de pétrole et des matières premières. Cependant, l'activité économique en Afrique subsaharienne pourrait connaître une reprise et s'afficherait à hauteur de 3,1% en 2021. L'impact négatif de cette contraction sur les ménages à bas revenus serait particulièrement sévère et pourrait compromettre les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90.

Graphique 1: Croissance du PIB réel 2019-2021



Source : PEM/FMI- Juin 2020

2.1.2 Inflation

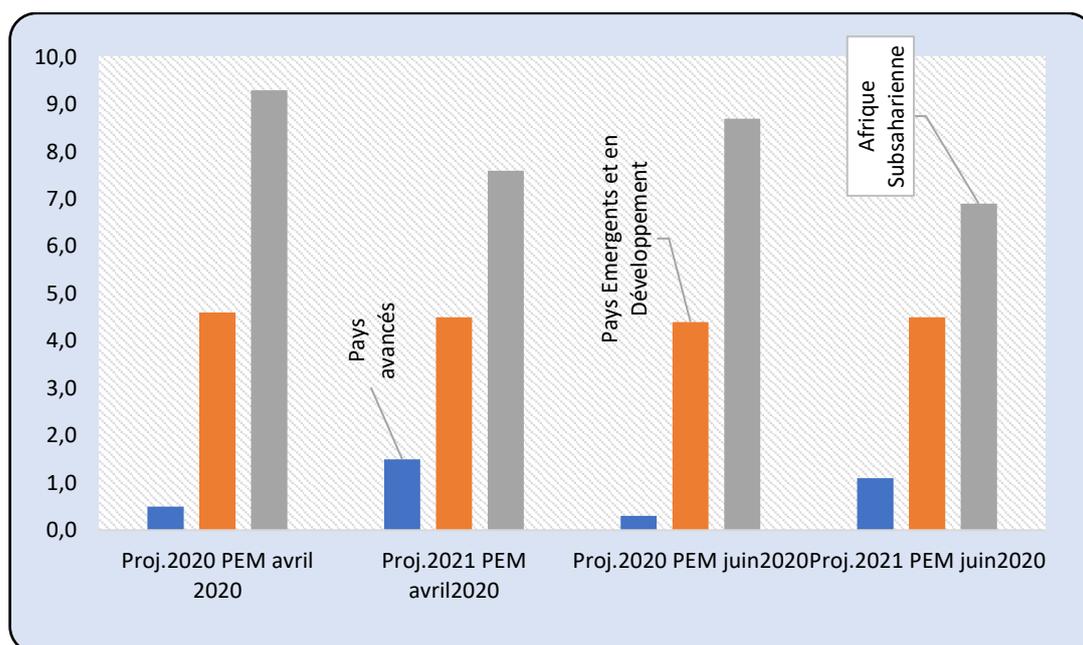
Selon les prévisions du FMI en 2020, le niveau d'inflation suivrait la même tendance baissière qu'en 2019 et cette situation pourrait se justifier par une baisse des cours de pétrole et le ralentissement de l'activité économique mondiale dus à la pandémie de Covid-19. Cependant, l'on pourrait observer une augmentation en 2021 en lien avec la reprise de l'activité économique mondiale.

Le niveau d'inflation en glissement annuel dans les pays avancés s'est situé à 0,3% au premier semestre 2020 contre 1,4% à la même période en 2019. Il devrait augmenter progressivement en 2021, parallèlement à la reprise prévue de l'activité. Les perspectives d'inflation restent tout de même timides, car la demande globale devrait demeurer faible.

Dans le même sillage, selon les perspectives économiques mondiales du FMI de juin 2020, le taux d'inflation dans la plupart des pays émergents et en développement serait en baisse en 2020. Ainsi, très peu d'entre eux devraient enregistrer un taux à deux chiffres. Il s'ajusterait à 4,4% en 2020 contre 5,1% l'année précédente avant de se réajuster à 4,7% en 2021.

Contrairement aux autres régions, l'accentuation des tensions inflationnistes en Afrique subsaharienne se poursuivrait en 2020. En effet, l'inflation serait à 9,3% cette année contre 8,4% en 2019 avant de chuter à 7,6% en 2021. Cette situation en 2020 s'expliquerait par le ralentissement prévu de l'activité économique des principaux partenaires commerciaux de la région à cause de la Covid-19 qui a perturbé les filières d'approvisionnement, réduisant ainsi la disponibilité des produits importés.

Graphique 2: Evolution du taux d'inflation au premier semestre 2020



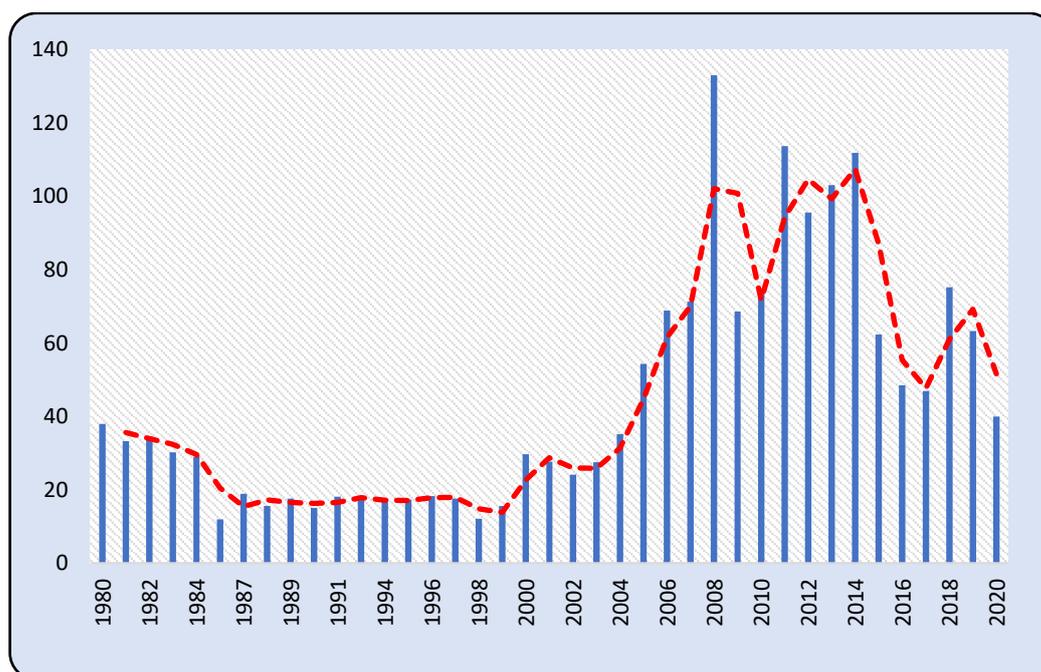
Sources : FMI/PEM Avril et juin 2020

2.2 Matières premières

2.2.1 Les matières premières industrielles

Le cours des matières premières au premier semestre 2020 a connu une baisse en lien avec l'effritement de la demande mondiale depuis de l'apparition de la pandémie à Covid-19. Le prix d'un baril de pétrole en juin 2020 a été de 39,9 dollars US contre 63,3 dollars US à la même période en 2019, soit une baisse de près de 37%. En plus des conséquences de la Covid-19, cette baisse serait également imputable au désaccord sur le niveau de production des pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), notamment l'Arabie Saoudite et la Russie. De même, il est prévu un effondrement de la demande de pétrole, donc de son cours dû à une baisse drastique de sa consommation. Cette situation serait soutenue par les restrictions aux voyages et une forte réduction du trafic routier dans le monde.

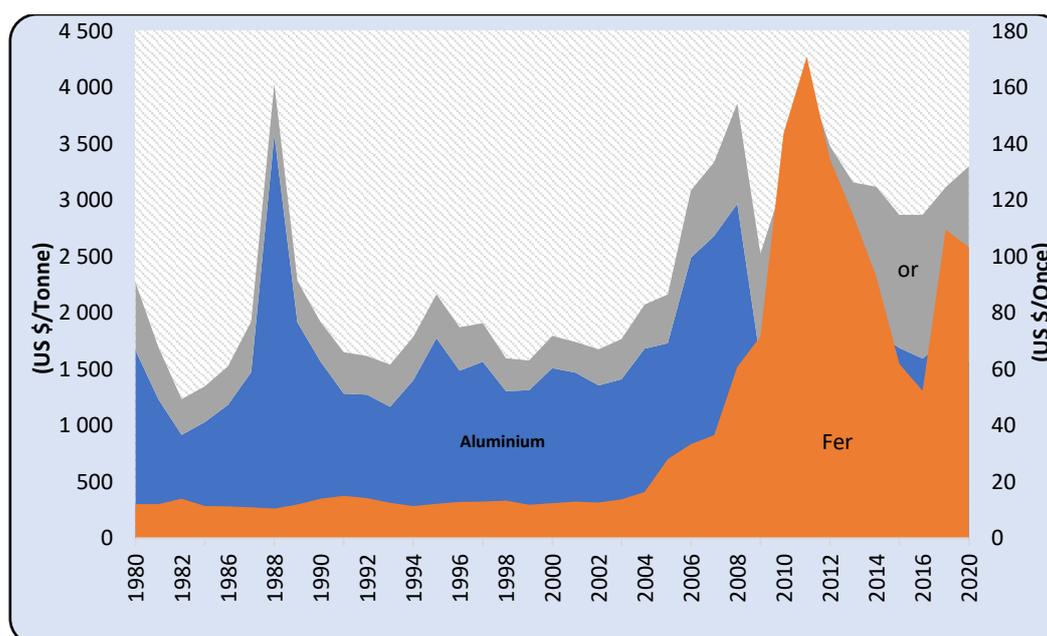
Graphique 3: Prix du Pétrole brut (dollar US/baril) au premier semestre 2020



Sources : FMI/PEM Avril et juin 2020

En outre, le prix des métaux de base a baissé en glissement annuel de 3,9% à fin juin 2020 contre 4,8% de hausse un an auparavant. La fermeture des usines en Chine, en Europe et aux Etats-Unis a pesé sur la demande des matières industrielles, induisant ainsi une baisse de leurs cours. Dans le même sillage, cette baisse devrait s'accroître avec une diminution de l'indice annuel des prix des métaux de base (excepté l'or, valeur de refuge) de 10,2% et de 4,2% respectivement en 2020 et 2021 en raison des prévisions d'une baisse de l'activité industrielle mondiale.

Graphique 4: Evolution des cours des métaux au premier semestre 2020



Sources : FMI/PEM Avril et juin 2020

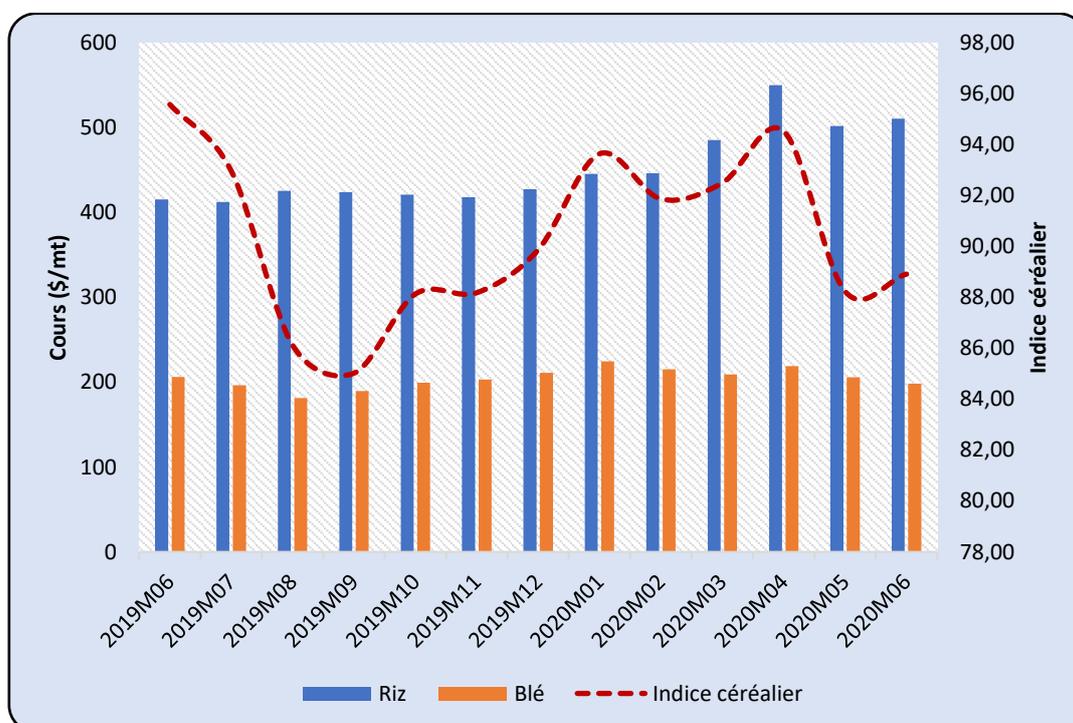
2.2.2 Produits agricoles

Depuis l'apparition de la pandémie, le prix des céréales a connu des fluctuations importantes. Contrairement au cours du pétrole qui a montré une tendance baissière continue sur plusieurs périodes, le prix des céréales a enchaîné des hausses et des baisses successives.

Le prix du blé, céréale la plus demandée sur le marché mondial, a enregistré une baisse de 3,7% entre juin 2019 et le même mois de 2020. Cette baisse s'explique, entre autres, par le repli de la demande de plusieurs pays producteurs de pétrole qui ont vu leurs revenus baisser en raison de la chute de cours du pétrole.

S'agissant du riz, son cours a suivi une évolution régulière au cours du premier semestre 2020 en raison des conditions de sécheresse qui existaient avant l'apparition de la pandémie et de mesures commerciales restrictives en passant de 445,5 \$/mt en janvier 2020 à 550 \$/mt en juin. Cependant, son cours a baissé de 8,7% en juin 2020 par rapport au mois précédent grâce aux efforts des pays comme le Vietnam (le troisième exportateur mondial de riz) qui a levé son interdiction temporaire d'exportation.

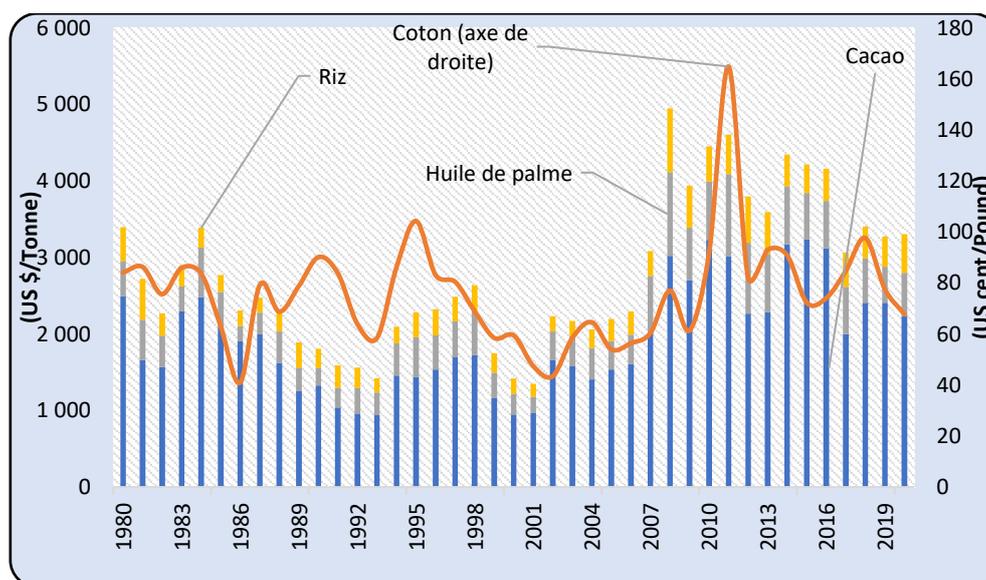
Graphique 5: évolution du cours des céréales au premier semestre 2020



Source: world Bank, commodity market -Avril 2020

Dans l'ensemble, l'indice des prix des produits agricoles et céréaliers a légèrement augmenté, de 0,1% de décembre 2019 à juin 2020. Cette situation est tirée par les céréales, les oranges, les fruits de mer et le café arabica, qui ont enregistré des hausses de prix substantielles, tandis que les prix de la viande, du thé, de la laine et du coton ont diminué. En outre, la récente baisse des prix du pétrole a exercé une pression à la baisse sur les prix de l'huile de palme, du sucre et du maïs, et les perspectives de demande de biodiesel et d'éthanol se sont considérablement détériorées.

Graphique : Evolution cours des produits agricoles en fin juin



Source : Base de données PEM du FMI, juin 2020

Selon le FMI, les prix des denrées alimentaires devraient diminuer de 2,6% en 2020 et augmenter de 0,4% en 2021. Toutefois, les risques à la hausse des prix des produits alimentaires subsistent. Ceux-ci pourraient être liés, entre autres : (i) aux restrictions commerciales ou de retards à la frontière ; et (ii) problèmes de sécurité alimentaire dans les régions touchées par Covid-19.

2.3 Le Commerce mondial

Le commerce mondial devrait enregistrer une contraction comprise entre 13% et 32% en 2020. Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cette baisse s'expliquerait par l'effet de la pandémie de Covid-19. Cependant, il faut noter qu'avant même l'avènement de la pandémie, le commerce faiblissait déjà en 2019, dû à un léger recul (-0,1%) en volume du commerce mondial des marchandises, après avoir progressé de 2,9% en 2018. Dans le même temps, la valeur en dollars des exportations mondiales de marchandises a baissé de 3%.

Selon l'OMC, en 2021, si la pandémie est maîtrisée et le commerce se remettrait en route, la plupart des régions pourrait enregistrer une reprise de 21% et de 24% respectivement dans les scénarios optimiste et pessimiste.

2.4 Taux de change et condition financières Internationales

En raison des turbulences observées en début d'année et des perspectives à moyen terme peu favorable en lien avec la pandémie de Covid-19, le Dollar américain a été monnayé en moyenne 1 contre 0,861 Euro en juin 2020 après 0,879 il y a un an, soit une appréciation de 2,0%. Face au yen japonais et à la livre sterling, la monnaie américaine s'est également renforcée. Elle a été échangée à 106,3 JPY et 0,784 £ par unité, soit des appréciations respectives de 1,7% et 0,7% en glissement annuel. Cette situation s'est accentuée avec l'aggravation rapide du sentiment de risque lié à la Covid-19, entraînant une série de baisses de taux directeur des banques centrales des économies avancées ainsi que celles émergentes.

Par ailleurs, les conditions financières internationales se sont durcies au premier semestre 2020 à cause des risques liés à la Covid-19. Les flux de capitaux vers les pays émergents ont quasiment chuté, notamment dans les pays exportateurs de matières premières. En plus, selon

le FMI, les investisseurs ont retiré plus de 90 milliards de dollars des pays émergents depuis le début de la pandémie, entraînant ainsi un ralentissement de l'activité économique à court terme dans cette région. Le risque est encore plus élevé pour les pays exportateurs de produits miniers, tel que la Guinée, entraînant ainsi une détérioration des monnaies nationales. Selon les données du FMI, les investisseurs ont retiré plus de 90 milliards de dollars des pays émergents depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, soit la plus grosse sortie de capitaux jamais enregistrée. Dans ce contexte, les marchés financiers d'Afrique subsaharienne sont sous tension : (i) les écarts de rendement sur les obligations souveraines dans la région se sont creusés ; (ii) les émissions obligataires sont à l'arrêt ; et (iii) la région est confrontée à des sorties de capitaux considérables. Les conséquences de sorties de capitaux massives et du resserrement des conditions financières participeront au ralentissement de l'activité économique à court terme dans cette région. Le risque est encore plus élevé pour les pays exportateurs de produits miniers, entraînant ainsi une détérioration des monnaies nationales.

3 SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE

3.1 Performances Economiques et Financières récentes

Sur la période 2016-2019, la croissance est dans l'ensemble supérieure à sa tendance historique (4,0% sur la période 2006-2015). Cette période, qui correspond à la mise en œuvre effective du Plan National de Développement Economiques et Social (PNDES) 2016-2020, a été marquée par deux grands facteurs étroitement liés : le rebond de l'activité économique plus marqué que prévu (croissance à deux chiffres), et les entrées massives des investissements directs étrangers (2,9 milliards US en moyenne/an). Cette situation inédite, a été facilitée grâce à l'amélioration du climat des affaires résultant des réformes menées depuis 2011.

L'activité économique a enregistré une progression de 8,2% en moyenne au cours de la période 2016-2019. Cette performance est tirée essentiellement du côté de l'offre par le secteur secondaire (3,9 points de pourcentage), suivi du secteur tertiaire (1,8 points de pourcentage) et le secteur primaire (0,9 point de pourcentage). Du côté de la demande, la croissance a été essentiellement tirée par la consommation finale avec une contribution moyenne de 9,5% au cours de la période.

Le niveau des prix est traditionnellement élevé en Guinée, mais relativement stable, puisqu'il a oscillé entre 8 et 10% de 2013 à 2019. Il serait important de souligner que le processus inflationniste est beaucoup plus entretenu par les facteurs structurels. Le taux d'inflation est ressorti à 9,4% en moyenne annuelle et 9,3% en glissement annuel au cours de la période de revue. Cette situation s'explique par des difficultés qu'éprouvent (coût élevé des services de transport) les producteurs à écouler leurs excédents vers les zones de grandes consommations.

Au cours de la période 2016-2019, les **finances publiques** ont été ponctuées par une amélioration des recettes totale et une maîtrise des dépenses de fonctionnement. En conséquence, l'on note une diminution du solde budgétaire global. En effet, la mobilisation des régies financières de l'Etat s'est établie à 15,3% du PIB en moyenne. Concernant des dépenses publiques, elles se sont situées à 13,2% du PIB en 2019 contre 10,9% en 2017 avec un taux moyen de 12,3%. Par ailleurs, d'importants efforts ont été fournis pour éviter l'envol du taux d'endettement. Le solde primaire est resté positif durant la période 2016-2019 estimé en moyenne à 0,6% du PIB entre 2016 et 2019, quant au solde budgétaire hors dons, il a atteint -2,4% du PIB et le besoin de financement de 0,5%.

Ainsi, la **dette publique** a connu une légère diminution. Elle s'établit à 34,3% du PIB en 2019 contre 36,7% en 2018, soit un taux inférieur au seuil de 70% du PIB fixé par la CEDEAO. Toutefois, le poids de la dette extérieure (62,9%) demeure préoccupant comparativement à la dette intérieure (29,5%). Par ailleurs, le service de la dette publique rapportée aux exportations a connu une augmentation de 23,3 points de pourcentage de 2018 à 2019.

Au niveau des **échanges extérieurs**, les transactions de la Guinée avec le reste du monde ressortent un besoin de financement de USD 273,8 millions en 2019 contre un besoin de financement de USD 50,1 millions en 2018. Cette situation est imputable à la détérioration du compte des transactions courantes. En effet, le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 314,57 millions de dollars en 2019 contre un déficit de 190,46 millions de dollars en 2018. Une partie de ce déficit a été financée par l'excédent du compte capital à hauteur de 40,69 millions de dollars en 2019 contre 140,36 millions de dollars en 2018. Quant au compte d'opérations financières, il présente un excédent de USD 997,5 millions en 2019 contre USD 796,04 millions en 2018. Cet excédent est tiré essentiellement par les autres investissements (948,6 millions de dollars).

La situation monétaire sur la période 2016-2019 est caractérisée par une progression de la masse monétaire portée par un accroissement des avoirs extérieurs et une hausse des avoirs intérieurs nets. Ainsi, le niveau de la masse monétaire qui était de 24746,38 Mds de GNF en 2018 est passé de 30 431,67 Mds de GNF en 2019. De même, les avoirs extérieurs nets ont progressé de 44% en 2019 et celui des avoirs intérieurs nets 15% sur la même période.

Tableau 1: indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2017	2018	2019(p)
Croissance du PIB réel (%)	10,3	6,2	5,6
PIB nominal (millions USD)	9 500	10 534	11 401
PIB nominal (milliards GNF)	86 342	94 929	104 710
Inflation, Fin période (%)	9,6	9,9	9,1
Solde budgétaire, hors Dons (base engagement en % PIB)	-2,6	-1,3	-1,0
Solde bud, Dons compris (base engagement en % PIB)	-3,9	-2,9	-1,6
Offre de monnaie (M2, en % PIB)	26,0	26,1	29,1
Taux de change (Dépréciation pondérée, %)	2,6	2,0	-1,3
Balance courante (% du PIB)	4,6	-2,0	-4,5
Réserves brutes (millions USD)	778	862	962
Réserves brutes (en mois d'importations)	2,2	2,5	2,7

Source : Cadastre macroéconomique de la DNPP, novembre 2019 ; (p) : prévisions

3.2 Situation économique en 2020 et Perspectives 2021

La Guinée, à l'instar des autres pays du monde, est frappée de plein fouet par la pandémie de Covid-19 en 2020 qui s'est traduite par des pertes en vie humaines et des conséquences économiques imprévisibles. En effet, les données conjoncturelles au premier trimestre 2020 présageaient une contraction de la croissance de 4,3 points de pourcentage par rapport à la prévision (5,6%) établie au mois de septembre 2019 en raison du confinement généralisé et de la fermeture des frontières.

Après s'être contractée au premier trimestre 2020, l'activité économique s'est redressée aux second et troisième trimestres grâce aux mesures publiques de soutien massif aux entreprises et aux ménages contenues dans le Plan de Riposte contre la Covid-19. Les nouvelles prévisions fondées sur les réalisations des huit premiers mois font apparaître un accroissement du PIB de 5,2%. La dépréciation du franc guinéens face aux principales monnaies et la rareté des biens induites par la perturbation des chaînes d'approvisionnement ont accentué les pressions inflationnistes.

Par ailleurs, l'année 2020 est marquée aussi par l'achèvement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et l'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Covid-19 (SNLC) de 2020-2022 pour endiguer les effets de la pandémie sur l'économie nationale. Cette stratégie est orientée sur les axes suivants : (i) réorientation des dépenses publiques pour accroître les capacités du système de santé ; (ii) mise en œuvre de programmes de protection sociale pour soutenir les travailleurs, en particulier ceux du secteur informel ; (iii) amélioration du cadre des affaires ; (iv) création d'un environnement propice à la relance économique, au relèvement et à la résilience post-COVID ; (v) préservation de la liquidité du secteur bancaire tout en maîtrisant l'inflation.

Encadrer 1 : IMPACTE DE LA PANDEMIE DE COVID-19 SUR L'ECONOMIE GUINEENNE

La République de Guinée à l'instar des autres pays de la sous régions ouest africaine a connu des cas de contamination et de décès. En plus de l'augmentation du nombre de contamination et de décès, les principaux partenaires commerciaux de la Guinée sont durement affectés par la maladie à coronavirus notamment la Chine qui représente 60% de la demande mondiale d'aluminium et l'Union Européenne qui est son premier fournisseur à l'importation. Dans le but de mieux évaluer l'impact de la pandémie sur l'économie guinéenne, une étude a été initiée par le Ministère de l'Economie et des Finances dont les résultats sont présentés dans le présent encadré.

✓ De la connaissance de la maladie

Sur la connaissance des spécificités de la maladie, l'enquête révèle que malgré une forte communication, plus de 1,5% des ménages n'ont pas entendu parler de cette pandémie. En outre, plus de 25% des ménages enquêtés ont déclaré ne pas connaître les voies de contamination et 36% d'entre eux déclarent ne pas avoir une connaissance des symptômes de la maladie. Cette situation est beaucoup plus prononcée chez les femmes cheffes de ménages.

✓ De l'impact sur les conditions de vie des ménages

Au cours de la semaine de l'enquête, 55,7% des ménages n'ont pas pu se rendre à leurs lieux de travail. Les principales raisons évoquées par rapport à l'absence au travail sont entre autres, l'arrêt d'activité (45,4%), la réduction du personnel (20,5%) et la maladie autre que la Covid-19 (24,8%). La réduction des effectifs a eu des répercussions sur la rémunération des employés. En effet, 48,6% des ménages ne reçoivent pas de salaire à la suite de l'arrêt du travail et 17,2% reçoivent un salaire partiel.

S'agissant de l'ampleur de la baisse de revenu, les résultats de l'enquête montrent une baisse de 10 à 30% pour 29% des ménages, de 30% à 50% pour 31% des ménages, et de plus de 50% pour 30% des ménages. Par rapport au temps de résilience de la trésorerie, 88% des ménages pensent pouvoir tenir d'un à deux mois, 11% des ménages de 2 à 4 mois et seulement 2% des ménages jusqu'à 6 mois.

Quant aux transferts de fonds qui constituent une source d'appoint de revenu pour 23% des ménages, les résultats de l'enquête indiquent que 89% ont rencontré des difficultés dans la réception des transferts de fonds en provenance de l'étranger en lien avec la pandémie. Pour ce qui est des aides sociales de la part de l'Etat et des ONGs, seuls 22,3% des ménages ont été bénéficiaires.

En plus, la baisse de revenu a contribué à la dégradation des conditions de vie des ménages. Ainsi, en matière d'alimentation, seulement 29% des ménages ont été en mesure de constituer un stock alimentaire de sécurité alors que 73,3% disent craindre un manque de nourriture ou de ressources pour faire face à l'alimentation de leur ménage. Par ailleurs, 41,5% des ménages ont été contraints de changer de régime alimentaire alors que 44,4% ont carrément sauté un repas. En outre, 55% des ménages ont mangé moins qu'il n'aurait fallu et même 29,3% des ménages ont été confrontés à un manque de nourriture. Dans l'ensemble, plus du tiers des ménages ont connu la faim par manque de ressources.

En ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base, il ressort de l'analyse que 21% des ménages ont eu des difficultés d'accès à l'eau potable et 11% ont été contraints de limiter leurs accès aux installations d'assainissement externes. Par ailleurs, 30% des ménages pensent que la propagation de la pandémie affecte négativement l'accès des enfants aux services de santé et 34,0% déclarent que la vaccination des enfants a souffert de la pandémie. En outre, 70% des ménages n'ont pas pris de mesures pour la continuation des cours à domicile. Même

L'enregistrement des enfants à l'État civil a été affecté dans 14,0% des cas.

✓ De l'impact sur le secteur privé

L'activité au niveau des entreprises formelles et informelles a été fortement affectée en raison notamment des mesures d'endiguement. Ainsi, la majorité des entreprises formelles (80%) a été négativement impactée par la crise de Covid-19 à travers notamment la baisse du chiffre d'affaires qui résulterait d'une contraction de la demande. En plus, les entreprises formelles ont souffert du renchérissement des coûts d'exploitation, des retards de livraison, de la réduction des flux de capitaux et d'investissements ainsi que des difficultés de trésorerie et des problèmes d'approvisionnement en matières premières. S'agissant de l'ampleur du choc, les résultats montrent que 30% des entreprises formelles n'ont fonctionné qu'à hauteur de 25% du rythme habituel, 22% sont en cessation temporaire d'activités et même 4% ont définitivement interrompu toutes leurs activités.

Les secteurs les plus touchés par les conséquences de la pandémie sont l'hôtellerie, l'Agrobusiness, le transport et la logistique alors que le secteur minier a été relativement épargné. Ainsi, 75% des entreprises du secteur du tourisme/voyage sont en cessation temporaire d'activités et 25% ont définitivement arrêté toutes activités. Cependant, plus de 30% des entreprises minières fonctionnent à 100% et seulement 9% ont réduit leurs activités de moitié.

Les difficultés enregistrées ont entraîné des changements importants dans la gestion du personnel, notamment pour 80% des entreprises formelles. Les entreprises ont eu majoritairement recours aux congés techniques (68%) et à la réduction du nombre d'heures de travail (54%). Cependant, certains chefs d'entreprises ont opté pour une réduction des salaires (26%) ou le licenciement (15%). Ces changements concernent tous les secteurs d'activités avec une prédominance pour les secteurs des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), des services professionnels, de l'hôtellerie et de la restauration.

La quasi-totalité des entreprises informelles (91,5%) déclarent avoir constaté une baisse de leur chiffre d'affaires depuis l'apparition de la pandémie entraînant des difficultés de trésorerie dans la majorité des cas. Ainsi, 69,7% des Unités de

Productions Informelles (UPI) ont rencontré des difficultés dans l'exécution de leurs opérations quotidiennes par manque de liquidité et 56,8% ont enregistré des perturbations dans les services de transports/logistique. En outre, plus de trois quarts des UPIs ont déclaré avoir connu une baisse de revenus depuis l'apparition de la pandémie comparativement à la même période de l'année 2019. Ces entreprises ont été, essentiellement, affectés par les contraintes liées à l'état d'urgence sanitaire et les effets relatifs au ralentissement des activités sur le marché intérieur.

✓ ***De l'impact sur l'environnement macroéconomique global***

Les simulations effectuées indiquent que la croissance économique connaîtrait un ralentissement. Elle pourrait se situer au meilleur des cas à 2,5% ou au pire des cas à -0,9% en 2020 contre une prévision initiale de 5,8%. Cette situation s'expliquerait par le ralentissement des activités dans tous les secteurs de l'économie notamment le secteur tertiaire. La particularité du secteur tertiaire s'expliquerait par la réduction de la mobilité des personnes, les difficultés de transport de marchandises, ainsi que la fermeture des établissements d'enseignement, des hôtels et des lieux de loisir. À la lumière des résultats de la simulation, le niveau d'inflation pourrait se situer à 11,1% en 2020 contre une prévision initiale de 9,9%, en lien avec la restriction des importations et les difficultés de transport intérieur

3.2.1 Secteur réel

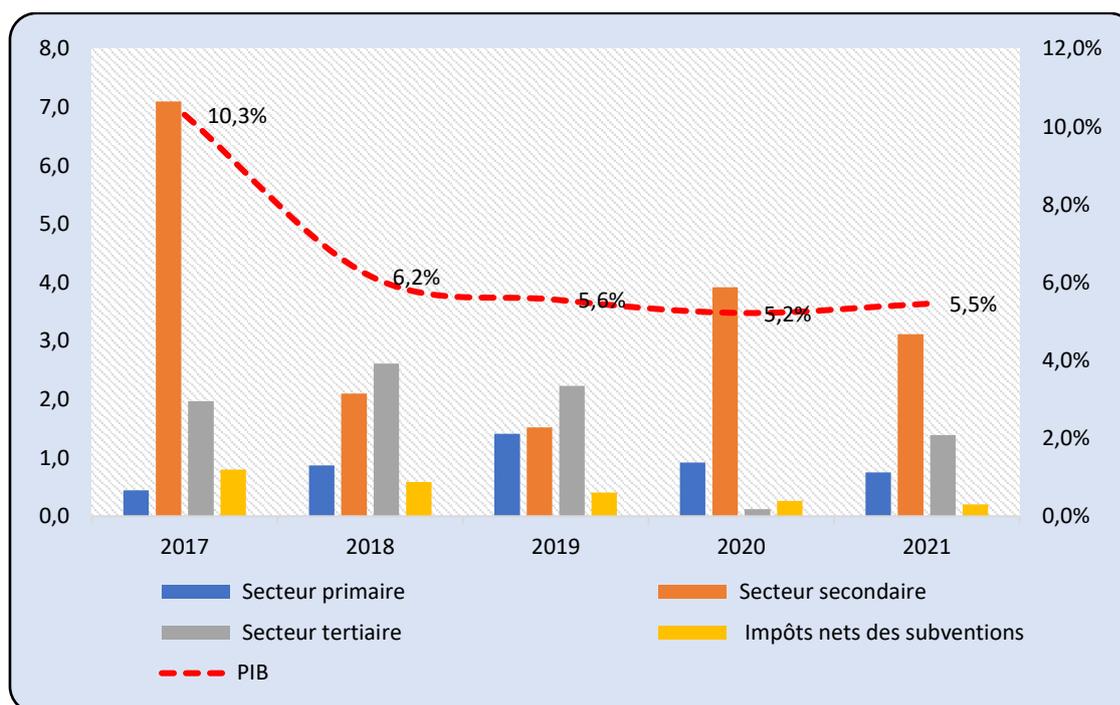
L'activité économique nationale plus performante que prévu en 2020.

Malgré la conjonction singulière de facteurs : le contrecoup de la pandémie venant des principaux partenaires commerciaux, la distanciation physique, les mesures de confinement qu'il a fallu mettre en place pour ralentir la transmission et permettre aux systèmes de santé de traiter un nombre de cas en augmentation rapide, l'activité économique a rebondi à partir du second trimestre. En effet, la croissance de l'économie guinéenne qui était prévue initialement à 5,6% en 2020 pourrait se situer à 5,2%. Ce niveau de croissance (5,2%) est une amélioration par rapport aux prévisions réalisées en avril qui tablaient sur une hausse du PIB de 1,3% en 2020. Cette évolution serait liée aux performances enregistrées en matière de production bauxitique, aurifère et énergétique. En effet, ces productions ont enregistré d'excellents résultats au second trimestre 2020, progressant respectivement de 17% ; 264,3% et 26,4%, en glissement annuel. Cependant, le transport, le commerce et l'hôtellerie et restauration qui représentent plus 35% du PIB ont fortement reculé.

L'économie guinéenne parmi les plus résilientes en Afrique.

Les leçons tirées de l'irruption d'Ebola en Guinée entre 2014 et 2015 ont permis de limiter les effets désastreux de Covid-19 sur les secteurs primaire et secondaire. Ils devraient progresser respectivement de 5,8% et 8,1% en 2020 contre 4,5% et 6,6 % en 2019 et une prévision initiale de 4,5% et 5,9%. Cette résilience économique s'explique par les effets induits des réformes engagées depuis 2010 ainsi que par les mesures mitigatives en cours de mise en œuvre.

Graphique 6: Evolution de la croissance économique



Source : DNPP/Cadrage macroéconomique

3.2.1.1 Evolution de l'offre globale

3.2.1.1.1 Secteur Primaire

En 2020, le secteur primaire contribuerait à la croissance du PIB à hauteur de 0,9 point de pourcentage contre 1,4 points de pourcentage en 2019. Cependant, sa part dans la formation du PIB a connu une légère augmentation passant de 16,5% en 2019 à 16,6% en 2020. En revanche, son taux de croissance qui était de 8,8% en 2019, s'établirait à 5,5% en 2020 contre une prévision initiale de 5,4%. Les effets négatifs de cette pandémie sur ses différents sous-secteurs (agriculture, élevage, sylviculture et pêche) en sont les principales causes. Par ailleurs, en 2021, la croissance du secteur primaire devrait se situer à 4,5% en raison des effets attendu du Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire Nutritionnelle et Développement Agricole Durable (PASANDAD) dont son objectif est l'accroissement de la capacité de production de tous les sous-secteurs du primaire.

Tableau 2: Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire (%)

Sous-secteurs	2017	2018	2019	2020	2021
Secteur primaire	2,5	5,4	8,8	5,5	4,5
Agriculture	1,4	2,8	3,8	2,0	1,9
Élevage, Chasse, services annexes	0,6	1,1	1,5	1,0	1
Sylviculture	-0,4	0,4	0,2	-0,2	0,2
Pêche, pisciculture et aquaculture	1,1	1,1	3,3	2,8	1,4

Source : Cadrage macro-économique/DNPP2020

Le sous-secteur agricole contribuerait à la croissance du secteur primaire à hauteur de 2,0% en 2020 contre 3,8% en 2019 et représenterait 46,6% de la valeur ajoutée du secteur primaire en 2020. Cette situation s'explique en grande partie par la baisse du rendement suite à l'effet induit

des difficultés d'importation des intrants et par la baisse des revenus des exploitants provoqués par les invendus de la campagne précédente liés aux restrictions des mouvements des personnes et leurs biens, de la zone de production vers les zones de consommation. En 2021, la croissance de ce sous-secteur devrait s'établir à 4,1% à cause de l'amélioration attendu de la distribution des intrants agricoles et de l'appui conseil des producteurs.

En ce qui concerne le sous-secteur élevage, il représente 17,6% de la valeur ajoutée du secteur primaire et contribuerait à hauteur de 1,0% en 2020 contre 1,5% en 2019. Cette légère baisse s'expliquerait par les difficultés d'importation des poussins dans le cadre du renouvellement du stock de volaille et de soja pour leur alimentation. La résilience du sous-secteur de l'élevage face à la Covid-19 serait due à l'effet induit des réformes et des investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PASANDAD. En 2021, la croissance de ce sous-secteur s'établirait à 5,8% en raison du renforcement de l'approvisionnement en intrants et équipements zootechniques et la poursuite de la diffusion des géniteurs.

S'agissant des sous-secteurs de la pêche et de la sylviculture, ils devraient contribuer respectivement de 2,8% et -0,2% à la croissance du secteur primaire en 2020. En effet, le taux de croissance du sous-secteur de la pêche se situerait à 12,4% en 2020 contre 15,2% en 2019 et celui du sous-secteur de la sylviculture connaîtrait une diminution de 1,8% contre une augmentation de 1,3% en 2019. Cette révision à la baisse pourrait s'expliquer par l'effondrement des exportations des produits d'exploitation forestière d'une part mais aussi par les difficultés rencontrées dans l'acheminement des produits forestiers dans les milieux urbains suite aux restrictions de déplacement dictées par les autorités.

3.2.1.1.2 Secteur Secondaire

La forte reprise des activités minières au deuxième trimestre 2020 a plus que compensé la faiblesse de la production au cours du premier trimestre provoquée par la vague de confinement qui a conduit à la fermeture des frontières des pays importateurs de bauxites. D'une manière générale, les secteurs tournés vers les exportations ont réussi à atténuer l'incidence de la crise. Après une diminution de 12,2% au premier trimestre, la production bauxitique a rebondi au second trimestre, progressant de 17% en glissement annuel et 28,1% par rapport au trimestre précédent.

Au deuxième trimestre 2020, le volume de la production de l'alumine a atteint 121 750 tonnes au premier trimestre 2020 après 77800 tonnes un an auparavant, soit une progression de 56,6% attribuable en partie au renforcement des capacités de production. La même dynamique est observée sur le cumul des six premiers mois de 2020. En effet, le volume cumulé (233 650 tonnes) a enregistré un accroissement de 51,6% en glissement annuel.

Courant mars 2020, le cours de l'or, à l'instar de la bourse mondiale, a chuté de 15% avant de retrouver son statut de valeur refuge. Cette ruée des investisseurs vers le métal jaune a eu pour implication, sur le plan national, la forte consolidation des exportations de l'or au deuxième trimestre 2020. Cette situation permettrait au secteur secondaire de connaître une hausse de 12% contre 4,6% en 2019 et il contribuerait à la formation du PIB à hauteur de 3,9% en 2020 contre 1,5% en 2019.

Tableau 3: Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire (%)

Sous-secteurs	2017	2018	2019	2020	2021
Secteur secondaire	24,4	6,4	4,5	12,1	8,9
Activités extractives	21,8	4,5	2,8	9,7	7,1
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3
Fabrication d'autres produits manufacturiers	0,4	0,7	0,6	0,4	0,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,2	0,2	0,1	1,1	0,2
Construction	1,8	0,8	0,6	0,7	0,6

Source : Cadrage macro-économique/DNPP2020

Les activités extractives sont passées d'une enclave à un outil de développement et de réduction de la pauvreté par excellence à travers les 15% des revenus miniers accordés aux collectivités. Et en même temps, moteur de la croissance de l'économie guinéenne à cause du potentiel minier que regorge le pays. Cependant, sa contribution à la formation du PIB reste volatile. En 2020, il représenterait 55,5% du secteur secondaire et contribuerait à la formation du PIB à hauteur de 9,7% contre 2,8% en 2019. Cette performance du sous-secteur des mines s'explique par l'entrée en phase de production accélérée de certaines sociétés minières (ALUFER et GAC) et par l'augmentation des capacités de production de la Compagnie de Bauxite de Guinée (CBG). Dans l'hypothèse d'une éradication de la pandémie en Chine, principal partenaire commercial de la Guinée, les perspectives s'annoncent prometteuses en 2021 avec une prévision de croissance des activités extractives d'au moins 12,8%.

En 2020, la part du sous-secteur construction devrait représenter 4,9% du PIB et contribuer à la formation de la croissance du secteur secondaire à hauteur de 0,7% contre 0,6% en 2019. Son taux de croissance est plombé aux alentours de 4,4% inférieur à sa tendance historique des quatre dernières années. Cette situation serait due au retard accusé dans l'exécution de certains travaux de construction. Et si rien n'est fait, pour accélérer l'exécution des travaux, il sera de nouveau aux alentours de 4% en 2021.

Grâce aux soutiens massifs du Gouvernement (plus de 300 milliards de GNF), l'industrie guinéenne se relève progressivement des difficultés liées à la pandémie. Ainsi, le taux de croissance se situerait à 19,9% en 2020 contre 21,9% en 2019. Cette situation résulterait des difficultés liées à l'importation des intrants et d'exportations des produits vers les partenaires commerciaux, en raison de la fermeture des frontières. La croissance de ce sous-secteur s'élèverait à 3,4% en 2021 suite à l'amélioration progressive de la desserte en électricité par la mise en exploitation du barrage de Souapiti, la centrale thermique de la Tannerie et la mise en œuvre du plan de riposte économique.

Malgré des problèmes d'approvisionnement en matière première et la réduction des revenus des ménages suite à l'apparition de la pandémie, le sous-secteur de la construction a enregistré une croissance de 4,4% en 2020 contre 4,1% en 2019 et contribuerait à la croissance du PIB à hauteur de 0,2%.

Concernant le sous-secteur Eau et électricité, il progresserait de 34,2 points de pourcentage entre 2019 et 2020. Il contribuerait à la formation de la valeur ajoutée du sous-secteur à hauteur de 1,1% en 2020 contre 0,1% en 2019 imputable à la mise en service du barrage de Souapiti et la centrale thermique de la Tannerie, permettra d'accroître substantiellement la production énergétique. Cependant, en 2021, le sous-secteur afficherait un ralentissement pour se situer à 7,2%.

3.2.1.1.3 Secteur Tertiaire

Le secteur tertiaire, le plus exposé aux mesures de sécurités sanitaires, est frappé de plein fouet.

La croissance du tertiaire s'est effondrée en passant de 5,1% en 2019 à 0,3% en 2020, contre une prévision de 4,2%. Cette révision à la baisse s'expliquerait par la détérioration des activités de commerce, du tourisme et des transports en lien avec le respect des mesures d'endiguement de la pandémie du coronavirus mise en vigueur par les autorités.

Le transport aérien est le plus affecté par les conséquences de la pandémie du Covid-19. Il a connu un quasi-arrêt des activités dès avril 2020 par suite des mesures de confinement instituées dans la plupart des pays du monde depuis mi-mars 2020. Au deuxième trimestre 2020, les informations statistiques reçues du Bureau Régional du Transport Terrestre de Conakry (BRTTC) dévoilent une contreperformance du nombre de véhicules immatriculés. Le nombre est passé de 10 224 au deuxième trimestre 2019 à 7 942 véhicules immatriculés à la même période de 2020, soit une baisse de 22,3%. Sur une base semestrielle, le cumul de véhicules immatriculés a également baissé de 13,3% en glissement annuel.

Tableau 4: Contributions des composantes à la croissance du secteur Tertiaire (%)

Sous-secteurs	2017	2018	2019	2020	2021
Secteur tertiaire	4,3	6,0	5,1	0,3	3,4
Commerce	2,0	2,7	2,2	-0,2	1,3
Hôtels et restaurants	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Transports	0,3	0,5	0,3	-0,2	0,3
Postes et télécommunications	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2
Autres services marchands	0,9	0,8	0,6	0,2	0,2
Activités d'administration publique	0,8	1,4	1,5	0,1	1,0
Autres services non marchands	0,1	0,5	0,4	0,1	0,2

Source : Cadrage macro-économique/DNPP2020

Le sous-secteur commerce constitue l'un des canaux de transmission de l'impact de la Covid-19 sur l'économie. La réduction de la mobilité de la population suite à l'interdiction du déplacement interurbain s'est traduite par une baisse d'activité à hauteur de -0,6% en 2020 contre 5,3%. Par ailleurs, le commerce devrait contribuer de -0,2% en 2020 et pourrait rebondir en 2021 pour se situer à 3% grâce à l'amélioration du cadre des échanges extérieurs et du développement des infrastructures d'appui au commerce.

Le sous-secteur transport représenterait 9,1% de la valeur ajoutée en 2020 contre 9,3% en 2019 et son taux de croissance est de -1,9% en 2020 contre 3% en 2019. Cette baisse de la croissance résulterait de la suspension des vols, de la restriction de voyage et de la fermeture des frontières. En 2021, le taux de croissance du sous-secteur serait à 3,7% lié à la poursuite des travaux d'entretien du réseau routier et à l'amélioration du transport public.

Quant au sous-secteur de l'administration publique, il devrait enregistrer un ralentissement de 0,7% en 2020 contre une augmentation de 7,4% en 2019. Cette situation est imputable par les coûts directs de la pandémie de Covid-19. En 2021, le taux de croissance du sous-secteur est estimé à 5% dû principalement aux annonces de recrutement dans le secteur de la sécurité, de l'environnement et de l'élevage.

Le sous-secteur de l'hôtellerie et restauration contribueraient à la croissance du secteur secondaire à hauteur de -0,05% en 2020 contre 0,09% en 2019. En raison de la pandémie, les

activités dans les hôtels et restaurants baisseront de 2,1 points de pourcentage en 2020 par rapport au taux de croissance de 4,1% prévu initialement. Cet état de fait est dû à la rareté des clients dans les complexes hôteliers et par la fermeture des bars, salles de jeux et autres lieux de rassemblement. En 2021, en raison des nouveaux hôtels et restaurants qui seront implantés sur le territoire ainsi qu'à l'aménagement des sites touristiques, l'activité dans ce sous-secteur augmenterait de 4,5%.

En revanche, le sous-secteur des postes et télécommunication connaîtrait une amélioration. Le taux de croissance de la valeur ajoutée s'établirait à 14,2% en 2020 contre 3,9% avec une prévision de 12,6%. Cette performance résulterait de l'utilisation accrue de l'internet dans le cadre de télétravail et de l'enseignement à distance. En effet, le remplacement des réunions physiques par des Visio conférences et la restriction des mouvements ont permis à la télécommunication de tirer son épingle du jeu. Sa croissance devrait se situer à 14,2% contre une prévision de 3,5%.

Concernant les autres sous-secteurs, le taux de croissance des services marchands et non marchand s'est situé à 1,5% en 2020 contre 4,1% en 2019.

3.2.1.2 Evolution de la demande globale

Du côté de la demande, la consommation finale, principale composante de la demande globale, connaîtrait une contraction en 2020. Les dépenses de consommation finale tirée par les consommations privées, enregistraient une contribution de -10,5% en 2020 contre une augmentation de 3,2% en 2019. Quant à la dépense de l'administration publique, composée pour l'essentiel de l'achat des biens et services, elle progresserait de 1,5% en 2020 contre une baisse 0,1% en 2019, ce qui s'expliquerait par une augmentation des dépenses de santé pour endiguer la pandémie de Covid-19.

En ce qui concerne l'investissement, la formation brute de capital fixe, connaîtrait une petite amélioration grâce à la performance de l'investissement de l'administration en 2020. Ainsi, le taux de croissance de l'investissement passerait de -6,7% en 2019 à -5% en 2020. Cette amélioration pourrait s'expliquer par la baisse des revenus des ménages, la perturbation des systèmes d'approvisionnement, l'instabilité des prix et les difficultés de transport.

En dépit de la baisse des exportations nettes (-29%), imputable à la fermeture des frontières des pays partenaires qui impacterait négativement les échanges extérieurs, leurs évolutions au premier semestre 2020 se traduirait par une balance commerciale excédentaire de USD 159,92 soit un accroissement de 4,1% par rapport à la même période de 2019. Cette situation augure de bonne perspective pour l'année 2021, les exportations nettes pourrait se situer à -1,7%.

Tableau 5: Contributions des composantes de la demande à la croissance du PIB (%)

Composantes	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation finale	4,4	20,9	3,1	-9,0	15,1
Publique	2,0	-1,1	-0,1	1,5	1,4
Privée	2,5	22,0	3,2	-10,5	13,7
FBCF	-21,3	8,0	-2,4	-1,6	2,1
Administration	4,4	8,7	-5,8	3,0	-0,5
Privée	8,2	-4,8	3,4	-4,6	2,6
Mines	1,1	0,3	1,0	-3,5	4,3
Autres entreprises	2,6	-1,7	-0,4	-0,3	-0,1
Ménages	4,5	-3,3	2,9	-0,7	-1,7
Variation de stocks	0,5	-30,0	3,5	13,6	-10,2
Exportations nettes	26,7	5,2	3,4	2,2	-1,5
PIB	10,3	6,2	5,6	5,2	5,5

Source : Cadrage macro-économique/DNPP2020

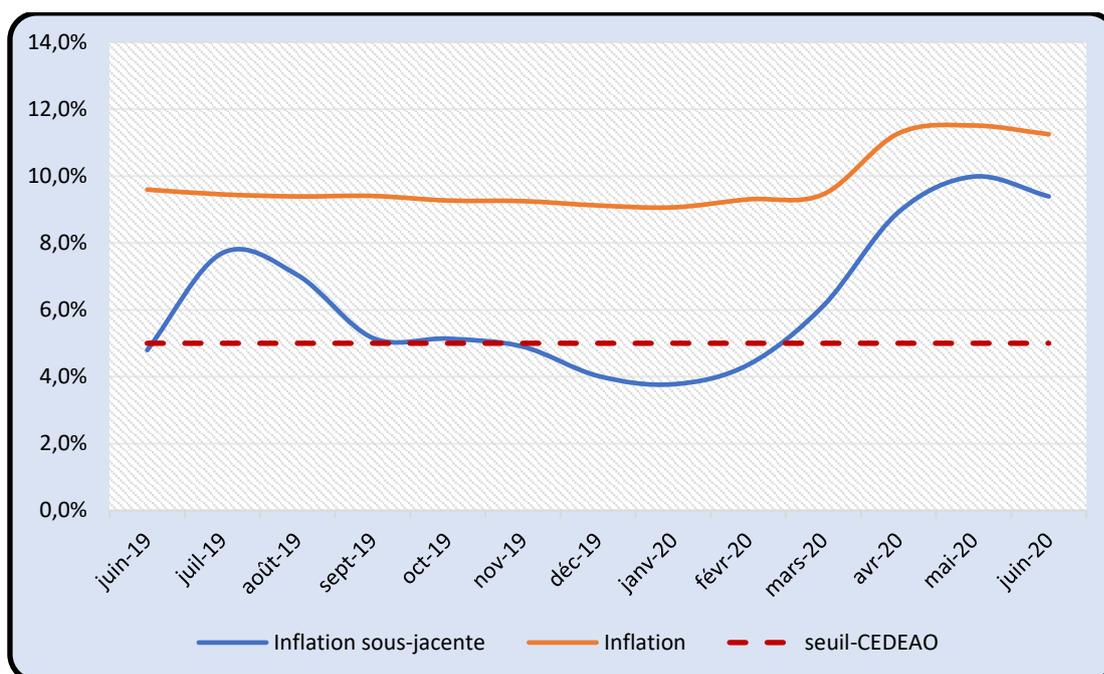
3.2.1.3 Prix et inflation

L'impact de la pandémie et les facteurs structurels accentuent les pressions inflationnistes.

L'effet induit de l'adoption de politique contracyclique, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de production et les difficultés de traversées des principales routes en construction, reliant la capitale Conakry à l'intérieur du pays, ont provoqué un envol de l'indice de prix à la consommation. A fin juin 2020, l'inflation en glissement annuel a franchi les deux chiffres pour se situer à 11,5% et celle en moyenne annuelle s'est située autour de 9,8% contre une prévision inférieure à 10%.

Au troisième trimestre 2020, le taux d'inflation a été de 10,6% en glissement annuel contre 9,4% à la même période en 2019. Quant à l'inflation en moyenne annuelle, elle affiche un taux de 10,2% contre 9,6% au troisième trimestre 2019. Cette situation s'explique par une augmentation des fonctions de consommation telles que « les produits alimentaires, boissons et tabac », « santé », « logement, eau, électricité », loisir, produits alimentaire (+1%) et au produit non alimentaire (a connu une augmentation au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, le taux a été de 11,5% en moyenne annuelle et de 9,5% en glissement annuel contre 9,6% et 9,8% respectivement à la même période de 2019 et elle est tirée essentiellement par la fonction « produits alimentaires et boissons » qui a enregistré une augmentation de 13,2% en glissement annuel. Cette augmentation du niveau général des prix est imputable d'une part au déficit de l'offre des produits frais, à la qualité des infrastructures routières et d'autre part à l'incidence des mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie. Par ailleurs, il convient de souligner que le rythme d'évolution de l'IHPC a marqué une accélération par rapport aux trois dernières années (+8,7% en décembre 2016 et +9,6% en 2017 et +9,9% en 2019). Globalement, l'inflation n'a pas été contenue dans la limite des 10% fixé par la CEDEAO au cours des cinq premiers mois de l'année 2020.

Graphique 7: Evolution du taux d'inflation et ses composantes 2016-2021



Source : calcul DNEEP/INS-Juin 2020

3.2.2 Balance des paiements

Au troisième trimestre 2020, les transactions économiques et financières de la Guinée avec le reste du monde s'est traduite par une capacité de financement de 1006,98 millions USD contre un besoin de financement 102,89 millions USD à la même période de 2019. Cette situation est imputable à l'amélioration du compte des transactions courantes.

Le compte des **transactions courantes** présente un excédent de 982,16 millions USD au troisième trimestre 2020 contre un déficit de 327,06 millions de USD un an auparavant. En effet, l'amélioration du compte courant s'explique par la performance enregistrée au niveau de la balance commerciale ainsi que celui du compte de revenu secondaire.

En dépit de la pandémie de Covid-19, les sociétés minières ont continué à exporter leurs productions, ce qui se traduit par une amélioration de la balance commerciale. En effet, elle a enregistré un excédent de 1203,69 millions USD grâce à l'augmentation des exportations (67%) mais aussi à une diminution des importations (32%) pendant le troisième trimestre 2020. Cet excédent de la balance commerciale est en lien avec les performances enregistré dans le secteur extractif notamment la production de bauxite et de l'or.

Quant à la balance des services, le solde structurellement déficitaire s'est amélioré pour ressortir à -209,67 millions de USD au troisième trimestre 2020 contre -216,85 millions de USD à la même période 2019 soit une baisse de 3%. Cette évolution s'explique notamment par la baisse des services de transports-fret induite par la baisse des importations.

Par ailleurs, le déficit du compte du revenu primaire au troisième trimestre 2020 s'est amélioré comparativement à la même période de 2019, en revanche, elle s'est détériorée par rapport trimestre précédent de la même année. Le solde du compte du revenu primaire est ressorti à -54,21 millions de USD au troisième trimestre 2020 contre 75,30 millions de USD à la même période de 2019. Cette évolution est en rapport avec la réduction des sorties nettes des paiements d'intérêt sur la dette extérieure, et des autres investissements. Concernant le revenu

secondaire, il a cru de 207%, passant de 13,78 millions de USD au troisième trimestre 2019 à 42,35 millions de USD à la même période de 2020. Cette contreperformance trouve ses explications dans les transferts à destination des sociétés financières, non financières et les ISBLSM et autres transferts courants.

Parlant du **compte capital**, il ressort un excédent de 24,82 millions USD au troisième trimestre 2020 contre 8,01 millions USD à la même période en 2019, en raison d'une amélioration des transferts en capital net de 24,24 millions USD et atténué par une légère diminution des acquisitions des actifs non financiers de 0,12 millions USD.

Les transactions du **compte financier** au troisième trimestre 2020 se sont traduites par une augmentation nette des actifs de 806,50 millions USD contre une diminution nette des passifs de 399,70 millions USD à la même période de 2019, soit une amélioration de 1206,2 millions USD. En effet, cette amélioration s'explique principalement par les autres investissements à hauteur de 856,98 millions USD. Ces effets conjugués avec l'excédent du compte capital et celui du compte des transactions courantes se traduisent par l'amélioration du solde global de 200,25 millions USD au troisième trimestre 2020.

Tableau 6: Evolution des indicateurs clés de la balance des paiements

INDICATEURS	3T2017	3T2018	3T2019	3T2020
Compte des transactions courantes	-573,30	47,31	-327,06	982,16
Balance commerciale	-327,08	245,00	-48,69	1203,69
Balance des services	-258,79	-151,95	-216,85	-209,67
Compte de capital	30,05	69,08	8,01	24,82
Compte financier	-584,21	-225,45	-399,70	806,50
Capacité (+) / Besoin (-) de financement	-543,25	116,39	-319,05	1006,98

Source : BCRG/BDP

3.2.3 Monnaie, Crédit et Taux de change

3.2.3.1 Monnaie et Crédit

A fin juin 2020, la situation monétaire de la Guinée a été caractérisée par une consolidation des avoirs extérieurs nets, une progression des créances nettes sur l'Etat et une hausse des crédits à l'économie, et par conséquent un accroissement de la masse monétaire, reflet de l'évolution de ses contreparties.

A cet effet, la masse monétaire s'est élevée à 33 711,7 milliards de GNF à fin juin 2020 contre 27 284,5 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 23,6%. Rapportée au PIB, elle s'est établie à 28,3% contre 26,0% un an auparavant, mettant en exergue le renforcement de la liquidité de l'économie guinéenne.

Au niveau des contreparties, les avoirs extérieurs nets se sont consolidés au cours de la période sous-revue, s'établissant à 11 750,2 milliards de GNF contre 8 596,0 milliards à fin juin 2019, après 6 210,1 milliards à fin juin 2018, soit un accroissement moyen de 30,9%. Cette consolidation des avoirs extérieurs nets résulte notamment de l'impact positif sur le rapatriement des recettes d'exportation d'or et des appuis budgétaire de certains partenaires techniques et financiers.

Quant au crédit intérieur, il a suivi une tendance haussière moins prononcée sur la période, passant de 23 728,3 milliards de GNF à fin juin 2019 à 29 506,3 milliards à la même période de 2020, soit une hausse de 24,4% après 27,1% à fin juin 2018. Cette évolution est en liaison avec l'augmentation de 17,5% des avoirs intérieurs nets qui se sont établis à 21 961,5 milliards de GNF contre 18 688,5 milliards un an plus tôt.

L'encours des crédits au secteur privé, orienté principalement vers les entreprises privées impliquées dans l'importation des produits stratégiques notamment, tels que le Pétrole et le Riz et dans une moindre mesure, le sous- secteur de construction, s'est établi à 11 486,4 milliards de GNF, soit une hausse de 10,3% par rapport à fin juin 2019. Toutefois, la structure des crédits sains, reste caractérisée par la prépondérance des crédits à court terme qui représentent, en moyenne, 64,2% de l'encours total au cours de la période sous-revue.

De son côté, les créances nettes sur l'Etat sont passées de 13 312,6 milliards de GNF à fin juin 2019 à 18 018,9 milliards à fin juin 2020. Cette évolution s'explique par notamment par : (i) la baisse des recettes fiscales dans un contexte d'accroissement considérable des dépenses, en lien avec les mesures adoptées par le gouvernement dans le cadre de la riposte contre pandémie.

A fin juin 2020, les créances sur le secteur privé ont progressé moins rapidement (10,3%) que celles allouées au secteur public (35,3%) avec des montants plus importants pour ce dernier. Ce faisant, sa contribution à la croissance du crédit intérieur s'est établi à 19,8 points de % contre 4,5 points de % pour les entreprises du secteur privé.

Tableau 7: Situation monétaire intégrée au 31 juin 2020(Milliards de GNF)

Indicateurs	2019	Juin-19	Juin-20	Variation (%)
Monnaie en circulation	8816,4	8049,3	9690,4	20,4
Dépôts à vue GNF	12953,4	11251,1	14151,7	25,8
Masse monétaire (M1)	21769,8	19300,3	23842,1	23,5
Dépôts à terme GNF	2302,5	2415,1	2716,9	12,5
Dépôts en devises	6359,4	5569,0	7152,7	28,4
Masse monétaire (M2)	30431,7	27284,5	33711,7	23,6
AVOIRS EXTERIEURS NETS	9795,4	8596,0	11750,2	36,7
Banque Centrale	8012,2	6513,0	8832,4	35,6
Banque de Dépôts	1783,2	2083,0	2917,7	40,1
Crédit intérieur net	26908,4	23728,2	29506,3	24,4
Créances sur le Secteur Public	14848,7	13313,6	18020,0	35,3
Créances sur le Secteur Privé	12059,7	10414,6	11486,4	10,3
Autres Postes nets	-6272,2	-5039,8	-7544,8	49,7

Source : BCRG/SMI

Au niveau des composantes, la part de la circulation fiduciaire s'est accrue de 20,4% contre 10,9% à fin juin 2019. Quant aux dépôts à vue, ils ont augmenté de 25,8% par rapport à juin 2019, s'élevant à 14 151,7 milliards de GNF à fin juin 2020 contre 11 251,1 milliards à la même période de 2019.

De son côté, le rythme de progression des Dépôts à terme a continué de baisser. En effet, après un pic de 49,6% à fin juin 2018, il s'est établi à 36,4% un an plus tard avant d'atteindre un creux de 12,5% à fin juin 2020, soit à moins de six (6) mois de la propagation du Coronavirus dans le monde. Si cette tendance se poursuit, elle affecterait la capacité de financement des investissements, déjà faible et en recule sans compter la faible bancarisation de l'économie guinéenne.

3.2.3.2 Taux de change

A fin juin 2020, la variation relative des taux de change de la monnaie nationale a été plus marquée sur le dollar américain que sur l'Euro. Sur les marchés officiel et parallèle, le dollar américain s'est apprécié de 4,8% et 4,5% respectivement contre une appréciation de 1,7% et

1,6% à fin juin 2019. Quant à l'euro, il s'est apprécié de 3,4% sur le marché officiel et 3,3% sur le marché parallèle, contre respectivement une dépréciation de -0,2% et -1,2% à fin juin 2019.

En moyenne, les primes de change entre les marchés officiel et parallèle face au dollar américain et à l'euro ont respectivement atteint 1,2% et 0,3% à fin juin 2020 contre 0,8% et 0,3% à la même période de 2019.

Il y a lieu de souligner que la légère dépréciation du franc guinéen par rapport au dollar, traduit incontestablement une demande excédentaire de devises pour motifs de précaution et une baisse de l'offre de devises imputable principalement au ralentissement des mouvements des non-résidents et du commerce transfrontalier lié à l'épidémie Coronavirus.

Encadrer 2 : Principales mesures du plan de riposte du Gouvernement contre la pandémie de Covid-19

Pour soutenir l'activité économique face à la pandémie, le Gouvernement a élaboré un plan de riposte économique avec un cout global de 3 500 milliards de GNF soit 3,4% du PIB. Ce plan a été financé à 71% par le Fonds National de riposte Covid-19 et le reste par les bailleurs de fonds. Celui-ci comporte trois composantes : (i) Composante sanitaire, (ii) Composante sociale, (iii) Composante économique et financière. Globalement, trente (30) mesures ont été décidées. A fin juin 2020, un montant de 845 milliards de GNF a été décaissé, dont un effort budgétaire propre de l'Etat de 730 milliards de GNF. Ces appuis financiers propres du Gouvernement ont été complétés par les contributions de 352 milliards de GNF au titre de la solidarité nationale, 114 milliards de GNF sous forme de dons en nature effectués par les ONGs et les entreprises multilatérales et 23 millions de USD mobilisés par la Banque Mondiale. Deux mois après la mise en œuvre du plan de riposte économique, le bilan se présente comme suit :

1. Au niveau de la composante sanitaire :

Le dispositif de surveillance de la pandémie et les capacités de prise en charge des malades ont été renforcés grâce à la mise en œuvre de différentes actions, notamment : amélioration des capacités d'hébergement, achat de test rapide et de médicament, prises en charge des frais de laboratoire. Ces appuis ont représenté un cout financier de 508 milliards de GNF mobilisés contre une prévision de 1125 milliards de GNF soit un gap de 617 milliards de GNF.

2. Au niveau de la composante sociale

Au niveau du volet social, un montant de 250 milliards de GNF a été mobilisé par le Gouvernement pour atténuer la propagation de la pandémie et orientés dans :

- La prise en charge des factures d'eau et d'électricité des abonnés au tarif social pour la période allant du mois d'avril à juin 2020 ;
- La gratification des services de transports publics en bus et train pour la ville de Conakry ;
- La désinfection d'une vingtaine de marchés et d'autres lieux publics ;
- L'allègement et/ou l'exonération de quelques impôts et taxes liés aux importations des denrées de première nécessité (riz, blé, sucre, huile, ...).

3. En matière d'appui financier au secteur privé

Au total, 400 milliards de GNF ont été mobilisés en guise d'appui au secteur privé pour soutenir les entreprises les plus impactées par la pandémie de Covid-19. Ces entreprises sont principalement dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de l'artisanat et du petit commerce. Ces appuis portent notamment sur (i) Allègement des charges fiscales aux entreprises des secteurs économiques les plus touchés (Tourisme et Hôtellerie) par la crise et suppression des charges fiscales des entreprises du petit commerce (artisanat, maquis, bars et restaurants, cinémas et lieux de spectacle) ; (ii) Report de paiement de leurs charges fiscales pour la période allant d'avril à juin 2020 en faveur des PME et d'autres secteurs réalisant un CA compris entre 500 millions et 1,5 milliards de GNF ; (iii) Prises en charge partielle par l'Etat des pertes financières subies par les entreprises du secteur du spectacle ; (iv) suspension de la facturation des pénalités de surestaries et mise à disposition de 200 milliards de GNF à la BCRG en vue d'accélérer les remboursements de crédits de TVA aux entreprises du secteur minier ; (v) Mise en place de plusieurs Fonds notamment un de garantie bancaire de 50 milliards de GNF pour faciliter l'accès des PME-PMI au crédit bancaire, Fonds d'appui de 40 milliards de GNF aux Groupements d'intérêt économique (GIE) répondant aux conditions de financement et un de 15 milliards de GNF pour des subventions directes aux producteurs.

Ces diverses assistances combinées au respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement a permis à la Guinée d'enregistrer une situation peu alarmante à l'instar des autres pays de la sous-région en particulier et de l'Afrique en général. A cet effet, d'après les statistiques de l'ANSS publiées courant juillet 2020, sur 45 114 personnes testées, la Guinée a enregistré 6 276 cas confirmés positifs, 4 981 guéris et 38 cas de décès.

II. 2^{ème} phase du plan de riposte Covid-19 :

A l'instar de la première, cette deuxième phase a été sur trois (03) composantes (sanitaire, sociale, et économique) et couvre la période allant de Juillet 2020 au mois de Septembre.

- En plus des mesures sanitaires reconduites, les actions ciblées de la deuxième phase ont porté notamment sur : Réouverture prochaine des classes et des lieux de culte à l'intérieur du pays ;

- Fermeture périodique des marchés pour le nettoyage et la désinfection ;
 - Dépistage systématique des administrations et les entreprises ;
 - Encouragement des projets de recherche scientifique.
- 1. Composante Sociale :**
- Transferts monétaires au bénéfice d'un 1er groupe cible de 240 000 ménages, à raison de 250 000 GNF par mois et par ménage ;
 - Reconstitution de la gratuité de l'eau, de l'électricité et des transports publics (bus et train) pour trois mois, soit de juillet à septembre 2020 ;
 - Suspension du paiement de la redevance sur les droits de douane à l'importation pour les denrées de première nécessité jusqu'à la fin de l'année ;
 - Création d'une réserve de sécurité alimentaire, notamment pendant la période de soudure (août et septembre 2020) ;
 - Suspension des droits de douane applicables à l'importation des produits de pêche à l'exception de la RTL ;
 - Réduction des taxes frappant les contrats d'assurance santé et d'assurance vie et déduction des primes d'assurances sur la vie de l'assiette imposable au titre des années 2020 et 2021.
- 2. Composante économique :**
- Prise en charge par l'Etat de 50% des charges fiscales reportés en phase 1 pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi que les factures d'eau et d'électricité ;
 - Réduction de moitié le montant de contribution foncière unique et de patente du secteur de l'hôtellerie et du tourisme (sous condition) ;
 - Exonération du paiement de la taxe d'apprentissage jusqu'à la fin de l'année 2020 par les entreprises (sous condition).

3.3 Exécution du budget de l'état en 2020

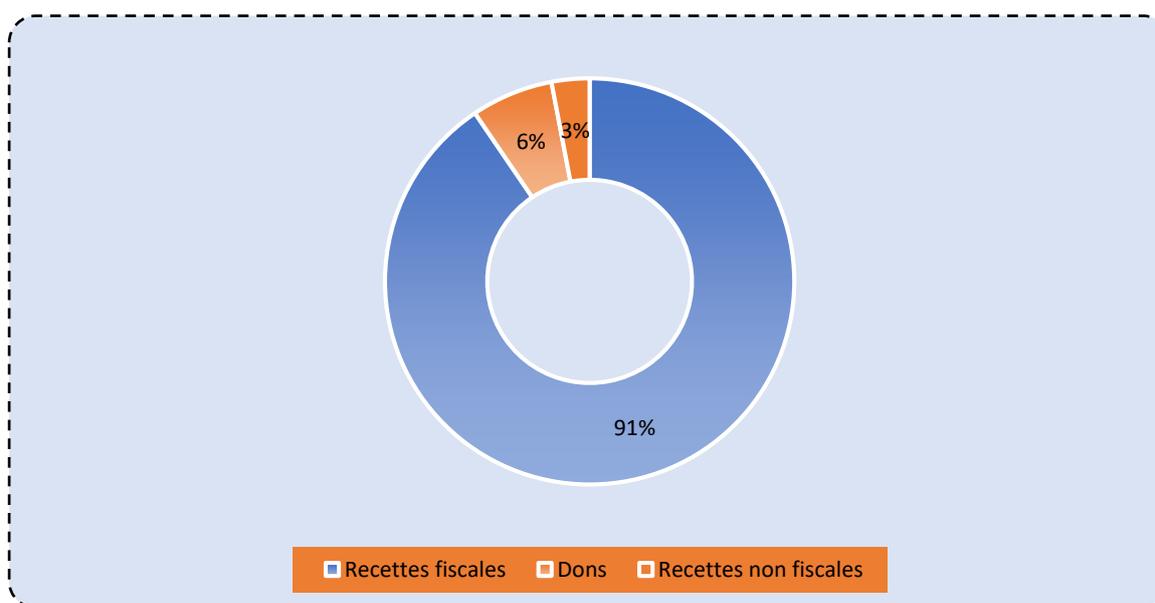
Cette partie du rapport économique et financier vise à faire le bilan de l'exécution du budget de l'Etat au premier semestre 2020, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses.

3.3.1 Evolution des recettes

La situation des finances publiques a été fortement impacté par l'effet Covid-19.

A fin juin 2020, la progression des ressources intérieures a été moins importante que celles des dépenses totales. A cet effet, les recettes budgétaires ont été mobilisées à hauteur de GNF 9211,04 Mds sur une prévision annuelle de 21913,24 milliards de GNF, soit un taux de réalisation de 42%. Comparée à la même période de l'année précédente, les recettes publiques ont connu une moins-value de GNF 224, 13 Mds, soit -2,4%. Cette contreperformance de la mobilisation des ressources pourrait s'expliquer par la pandémie de Covid-19 en lien avec les exonérations fiscales, le report de paiement de certaines taxes et la faible mobilisation des dons.

Graphique 8: Répartition des recettes au premier semestre 2020



Source : DNB/DNEEP

Quant aux dons, ils ont atteint 604,4 milliards de GNF au premier semestre 2020 contre 334,3 milliards à la même période de 2019 avec une progression de 82,6%. Cette performance s'explique essentiellement par les apports des bailleurs de Fonds dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. S'agissant du budget d'affectation spécial au compte de l'ANAFIC, il a connu une contraction de 15% par rapport à juin 2019 et se justifie par la baisse des recettes minières.

A fin juin 2020, les recettes non fiscales se sont chiffrées à 238,9 milliards de GNF contre 697,3 milliards de GNF à juin 2019, soit une diminution de 66% en glissement annuel. Ces résultats traduisent la faiblesse de la mobilisation de ces ressources constituées par les redevances, les dividendes, les amendes et confiscations

3.3.1.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont situées à 8 367,8 milliards de GNF au premier semestre 2020 contre 8 403,5 milliards de GNF à la même période de 2019, soit une baisse de 0,4%. Cette contraction est imputable aux ressources mobilisées par le secteur minier dont la contribution aux recettes budgétaires passe de 0,2 % à -4,0 % au cours de la même période.

Les recettes au titre des contributions directes et des impôts sur biens et services ont respectivement affiché un montant de 1 584 et 4 050,6 milliards de GNF au 1^{er} semestre 2020 contre 1 529,8 et 3777,9 milliards de GNF à la même période en 2019, soit une progression de 3,7% et 7,2%. Malgré la diminution du volume de carburant consommé (704,6 tonnes métrique (TM) à 789,7 TM) au premier semestre 2020 comparativement 2019, la taxe sur les produits pétrolier a connu une progression de 56% à fin juin 2020, passant de 498,6 à 777,3 milliards de GNF. En revanche, les recettes perçues au niveau du commerce internationale (cordon douanier) ont connu une contraction de 0,9% au premier semestre 2020, passant de 1644,4 milliards à fin juin 2019 à 1 628,9 milliards à la même période 2020. Cette contreperformance s'explique essentiellement par la faiblesse du volume d'importation des véhicules d'occasion, qui s'est traduite par une baisse de 13% de l'immatriculation des véhicules.

Les contributions directes représentent 3,5% des recettes fiscales à fin juin 2020 et cette performance s'explique par plusieurs facteurs, entre autres : (i) la non-distribution des dividendes par la plupart des gros contribuables ; (ii) l'entrave des prélèvements forfaitaires en

raison de la baisse des importations des acteurs du secteur informel. Concernant les autres recettes, elles ont enregistré une contreperformance, passant de 1451,3 à 1104,3 milliards de GNF, soit une baisse de 23,9%. Cette situation récurrente est liée à la non-maîtrise de la base imposable des autres droits d'enregistrement et la faiblesse du civisme fiscal des redevables.

Tableau 8: Exécution des recettes fiscales à fin juin 2020 (en milliards de GNF)

Postes	Valeurs (en Mds de GNF)		Variation (en %)		Contributions (Pts de %)	
	2019	2020	Moy. (2016-19)	2020	2019	2020
Recettes et dons	9 435,20	9 211,00	17,1	-2,4	18,4	-2,4
Recettes	9 100,90	8 606,70	18,8	-5,4	20	-5,2
<i>Secteur minier</i>	1 451,30	1 104,30	17,1	-23,9	0,2	-4,1
<i>Secteur non minier</i>	7 649,50	7 502,50	19,6	-1,9	19,8	-1,1
Recettes fiscales	8 403,50	8 367,80	17,9	-0,4	19,5	-0,4
<i>Contributions directes</i>	1 529,90	1 584,00	18,4	3,5	1,9	1
<i>Biens et services</i>	3 777,90	4 050,60	21,4	7,2	12,2	2,9
<i>dont TSPP</i>	498,7	777,3	52,7	55,9	4,5	3
<i>Commerce international</i>	1 644,40	1 628,90	17,7	-0,9	5,2	-0,2
<i>Autres recettes fiscales</i>	1 451,30	1 104,30	17,1	-23,9	0,2	-4,1
<i>Recettes non fiscales</i>	697,3	238,9	45,2	-65,7	0,5	-4,9
Dons	330,7	604,3	31,1	82,7	-1,4	2,9
Dons affectés	223,2	350,2	159,5	56,9	-2,7	1,3
Dons non affectés	107,5	254,1	n.a	136,4	1,3	1,6
B.A.S (Budget d'Affectation Spéciale)	3,6	0	-51,6	-100	-0,3	0

Sources : calculs DNEEP/TOFE/DNB

3.3.1.2 Analyse des Recettes fiscales par régions financières

Au 30 juin 2020, les recettes recouvrées par les services des administrations financières (Direction Nationale des impôts, Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique et Direction Générale de la Douane), s'élèvent à 8419,08 milliards de GNF pour une prévision annuelle de 19 404,38 milliards de GNF, soit un taux de réalisation 43,39%.

Tableau 9: Exécution des recettes par régions

Libellés	LFI 2020	Réalisation		Taux de réalisation	de Glissement
		30-juin-19	30-juin-20		
DNI	9 470,67	3 837,97	3 722,36	39,3	-3,01
DGD	8 289,82	4 141,70	4 363,39	52,64	5,35
DNTCP	1 643,90	1 017,09	333,33	20,28	-67,23
Total	19 404,38	8 996,76	8 419,08	43,39	

Source: calcul DNEEP/TOFE/DNB

3.3.1.2.1 Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique

A fin juin 2020, les recettes du trésor ont été recouvrée à hauteur de 333,33 milliards de GNF sur une prévision de 2547,43 milliards de GNF, soit un taux de réalisation de 130%. Comparées aux réalisations de la même période de 2019, les recettes enregistrent une baisse de 67,23%. Cette contreperformance est imputable à la baisse en glissement annuel du droit fiscal à la sortie

(-2,5%), des droits fiscaux d'importation (-9,5%) et par la baisse de la TVA sur les produits pétrolier (-3%) en lien avec les mesures mise en place pour lutter contre la propagation de la pandémie.

3.3.1.2.2 Direction Nationale des Impôts

Les recettes enregistrées par la Direction Nationale des Impôts (DNI) au premier semestre 2020 s'élèvent à 3722,36 Mds sur un objectif de 2281,46 Mds, soit un taux de mobilisation de 168,15%. La plus-value qui se dégage est de 1440,9 Mds. En glissement annuel, les réalisations de la DNI ont connu une baisse de -3%. Cette baisse se justifie par le report de paiement de certaines taxes par les entreprises mais aussi par les exonérations de certains produits afin de soutenir l'activité économique nationale.

3.3.1.2.3 Direction Générale de la Douane

Malgré les effets de la pandémie sur la mobilisation des régies financières, la Direction Générale de la Douane parvient à faire de performance au premiers semestre 2020. Elle a mobilisé un montant de 4363,39 milliards de GNF au premier semestre 2020 contre 4141,70 milliards de GNF à la même période de 2019 soit un accroissement de 5,3%. Cette performance s'explique principalement par l'encaissement des recettes exceptionnelles par la contribution des donateurs pour la mise en œuvre du plan de riposte contre le Covid-19.

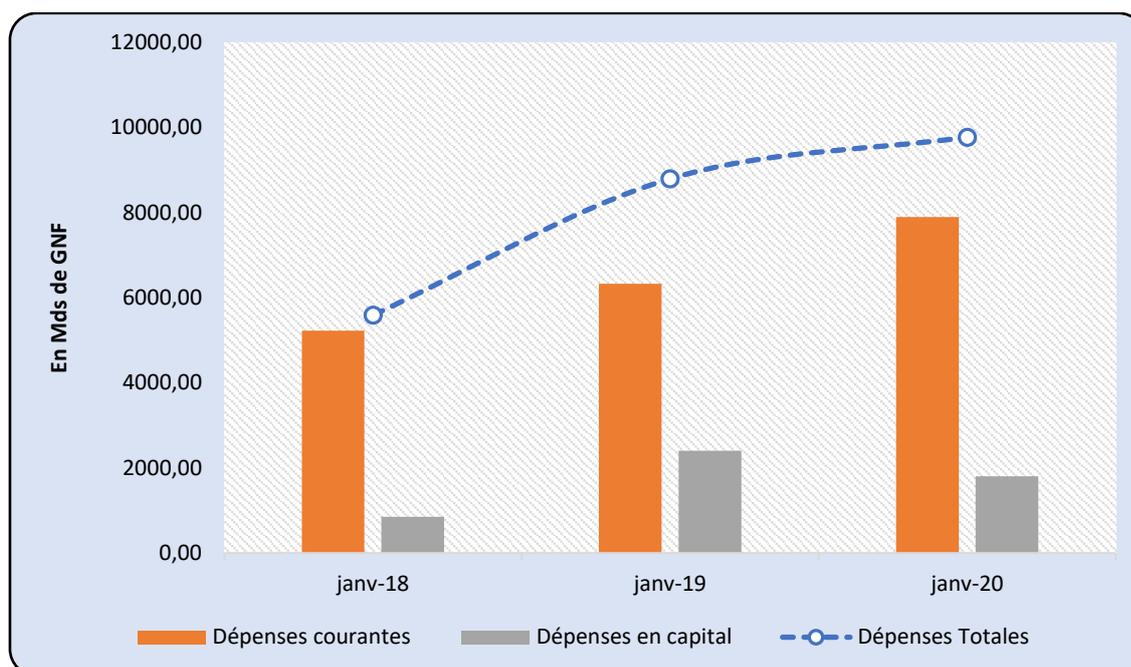
3.3.1.3 Les recettes non fiscales

Au premier semestre 2020, les recettes non fiscales sont ressorties à 229,61 milliards de GNF contre 829,39 milliards de GNF en 2019, soit une baisse de 72%. Cette situation s'explique par la baisse drastique des autres recettes non fiscales (98%) notamment les produits divers et recette en capital à la suite de cessation des activités causé par les mesures d'endiguement de la lutte contre la crise sanitaire.

3.3.2 Analyse des dépenses de l'Etat

S'agissant des dépenses publiques, elles ont été exécutées à hauteur 9 774,67 milliards de GNF au premier semestre 2020 contre une prévision de 8 792,44 milliards de GNF, soit un taux d'exécution de 111%. Par rapport à la même période de l'année précédente, elles ont augmenté de 11%. Cette augmentation est tirée respectivement par les subventions et transferts (26,8%), le traitement et salaire (25,8%) et l'achat des biens et services (25,4%).

Graphique 9: les composantes des dépenses de l'Etat



Source: Calcul DNEEP/TOFE/DNB

3.3.2.1 Dépenses courantes

Au terme de l'exercice budgétaire du premier semestre 2020, les dépenses courantes représentent 81% des dépenses totale et s'est établies à 7 899,14 milliards de GNF contre 6 325,09 milliards de GNF au premier semestre 2019, soit un accroissement de 24,9% en glissement annuel. Cette évolution est en liaison avec la poursuite des mesures de subventions et de transferts, notamment dans le sous-secteur de l'énergie, les achats de biens et services ainsi que les traitements relatifs aux salaires qui se sont renforcées dans le cadre de riposte Covid-19.

Malgré cette situation, les traitements et salaires ont atteint 2 686,17 milliards de GNF et ont enregistré une augmentation de 25,8% à fin juin 2020, contre 8,2% à la même période de 2019. Cette progression s'explique par le rappel du salaire de certains enseignants, l'augmentation des salaires des enseignants à fin février 2020 et le paiement des salaires de nouveaux contractuels intervenus pendant la grève des enseignants d'une part et d'autre part, les charges soutenues par l'état dans le cadre de la préservation des emplois au sein des entreprises publiques. Quant à la charge de l'intérêt de la dette totale, dopées par une accumulation des services de la dette intérieure, se sont établies à 243,68 milliards de GNF à fin juin 2020 contre 217,84 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 12%.

De même, les dépenses sur biens et services ont connu une progression de 11,7%, passant de 1 568,08 milliards de GNF à fin juin 2019 à 1751,08 milliards au premier semestre 2020, malgré la discipline budgétaire imposée en matière de l'achat de matériel informatique et d'acquisition de mobilier et matériel de bureau. En outre, les subventions et transferts (28,3%) se sont renforcées dans les mêmes proportions, en vue d'assurer la fourniture des services sociaux à une période d'intenses agitations sociales et politiques et de crise sanitaire. Singulièrement, l'appui financier a été plus soutenu pour la prise en charge notamment des dépenses liées à l'achat par l'EDG de l'électricité produite par le barrage de Kaleta.

3.3.2.2 Dépense en capital

En revanche, les dépenses en capital ont totalisé 1 801,71 milliards de GNF au premier semestre 2020 contre 2 401,94 milliards de GNF à fin juin 2019, soit une baisse de 25% en glissement annuel. Ces dépenses en capital sont dominées par le financement extérieur (80,6%), ont enregistré 1 453,94 milliards de GNF à fin juin 2020, contre 347,77 milliards (19,3%) un an plus tôt, soit une progression de 34,1% et quant au financement intérieur, il a connu une baisse de 73,6%, passant de 1 317,53 milliards de GNF à fin juin 2019 à 347,77 milliards au premier semestre 2020. Cette situation s'est traduite par une baisse du financement intérieur à hauteur de 73,6%, exacerbée par les effets induits par la Covid-19. Malgré les effets induits de la pandémie sur les dépenses en capital, le gouvernement Guinéen à travers l'appui financier de la banque mondiale compte mettre en œuvre des projets structurants dans les quinze mois prochains.

3.3.2.3 Solde budgétaire

A fin juin 2020, la gestion des finances publiques s'est déroulée dans un contexte difficile. Ainsi, dans la loi de finance rectificative 2020, l'application des mesures identifiées devrait conduire à un déficit du solde de base estimé à -2,34% du PIB comparé à la LFI de 2020 de 0,63% du PIB, reflétant l'impact de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, le solde de base à fin juin 2020 s'élève à 389,2 milliards de GNF (0,27% PIB) contre 1 508,49 milliards de GNF (1,2%). Concernant le solde primaire, il s'est établi 632,9 milliards (0,43% du PIB) à fin juin 2020 contre 1,37% du PIB une année plus tôt (1 726,34 milliards), dégageant un besoin de financement extérieur de 1 453,94 milliards de GNF pour la couverture des investissements. Dans le même sillage, le solde budgétaire global, base engagement (Dons compris), s'est établi à un déficit de 1 167,92 milliards, soit -0,80% du PIB, contre un excédent de 309,22 milliards à la même période de 2019.

3.3.3 Dette Publique

En dépit de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'exécution de la dette publique au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre de 2019 a connu une progression. En effet, la dette publique a été estimée à 43 908,1 milliards de GNF à fin juin 2020 contre 34 943,3 milliards à fin mars 2019, soit une progression de 8 964,8 milliards (+25,6%). A cet effet, la dette extérieure représente 63,7% et a progressé 32,2% au premier semestre 2020. Quant à la dette intérieure, elle représente 36,2% de la dette totale.

3.3.3.1 Dette extérieure

Le taux d'endettement extérieur, mesuré par l'encours de la dette en fin de période sur le PIB a enregistré un taux de 20,4% à fin juin 2020 contre 18,2% à la même période de 2019. Cette évolution résulte principalement de la prépondérance de la dette multilatérale (51,7%) et la dette bilatérale (46,2%). Elle est marquée par un changement notable dans la structure de la dette extérieure avec une part plus élevée du financement chinois (environ 27% du portefeuille de la dette extérieure) suivi de la Banque mondiale (15%), du FMI (11%), et de la BID (9%).

A fin juin 2020, l'encours de la dette extérieure s'est établi à 27 983,2 milliards de GNF (20,4% du PIB), soit une augmentation de 32,2% par rapport à la même période de 2019. Cette variation du niveau de la dette extérieure est corolaire à l'augmentation de la part de la dette multilatérale qui s'est établie à 51,7% contre 48,4% à fin juin 2019, soit une augmentation de 3,3 points de pourcentage.

Tableau 10: Evolution du stock de la dette extérieure à fin juin (en Mds GNF)

Rubriques	Montant		Part 2020	Variation	Contribution
	2019	2020	(en %)	(en %)	(en Pts de %)
Dette extérieure	21 161	27983	100	32,2	32,2
Bilatéraux	9 870	12 927	46,2	31	14,4
CDP	275	431	1,5	56,7	0,7
Fonds Arabes	1 679	1 704	6,1	1,5	0,1
Bilatéraux HCDP	8 946	10 792	38,6	20,6	8,7
Multilatéraux	10 737	14 478	51,7	34,8	17,7
Fournisseurs, Etrangers	553	578	2,1	4,5	0,1
<i>Dette bilatérale/PIB (en %)</i>	<i>9,4</i>	<i>10,8</i>	<i>n.a</i>	<i>1,4</i>	<i>n.a</i>
<i>Dette multilatéral/PIB (en %)</i>	<i>10,2</i>	<i>12,1</i>	<i>n.a</i>	<i>1,9</i>	<i>n.a</i>
<i>Taux d'endettement (dette/PIB (en %))</i>	<i>20,2</i>	<i>23,5</i>	<i>n.a</i>	<i>3,3</i>	<i>n.a</i>

Source : DNP

3.3.3.2 Service de la dette extérieure

Les prévisions révisées du service de la dette extérieure à fin juin 2020 se chiffrent à 1 104, 3 milliards de GNF dont 221,1 milliards au titre de de C2P. La révision a consisté essentiellement à remettre la renégociation des arriérés envers les fournisseurs étrangers et les bilatéraux hors CDP en raison du contexte du pays. Les règlements du service de la dette extérieure ont atteint 2,9% des recettes d'exportation à fin juin 2020, contre 4,8% un an auparavant.

3.3.3.3 Dette intérieure

A fin juin 2020, la dette intérieure de la Guinée est estimée à 15 924,9 milliards de GNF. Elle représente 36,2% de la dette publique totale. La dette intérieure constituerait 12,6% du PIB contre 15,1% en 2019. S'agissant du service de la dette intérieure, elle affiche un montant de 2 102,1 milliards constitué essentiellement par les remboursements des aérés titrisés, les intérêts sur découvert exceptionnel (BCRG) et les intérêts sur les bons de Trésor.

Tableau 11: Structure de la dette intérieure au 1er semestre 2020 (montant en milliards GNF)

No	DESIGNATION	Montant	%
1.	Dette BCRG	7 038,84	46,7
2.	Arriérés de crédits TVA des sociétés minières et autres	546,3	3,6
3.	Instances physiques non payés à la DNT	389,19	2,6
4.	Dette titrisée des pétroliers sur EDG et autres créances	1 400,58	9,3
5.	Encours Bons de trésor	4 279,00	28,4
6.	Emprunts obligataire 2017	416,971	2,8
7.	Instances à la DND-APD	1 016,64	6,7
TOTAL		15 924,9	100,0

Source : DND-APD

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire Covid-19, le Gouvernement compte poursuivre l'apurement des dettes intérieures (20% du stock de 1 158 Mds GNF) auditées et validées, en privilégiant les factures inférieures à 500 millions de francs guinéens, en vue de soulager en priorité les PME et les TPE. En outre, dans une démarche globale, les autorités du pays envisagent rapprocher certains partenaires bi-et multilatéraux et en particulier le FMI, pour le

report du service de la dette extérieure (2020). Les économies liées à ce traitement sont estimées à 900 milliards de GNF, soit 25,7% du coût total du Plan de riposte Covid-19.

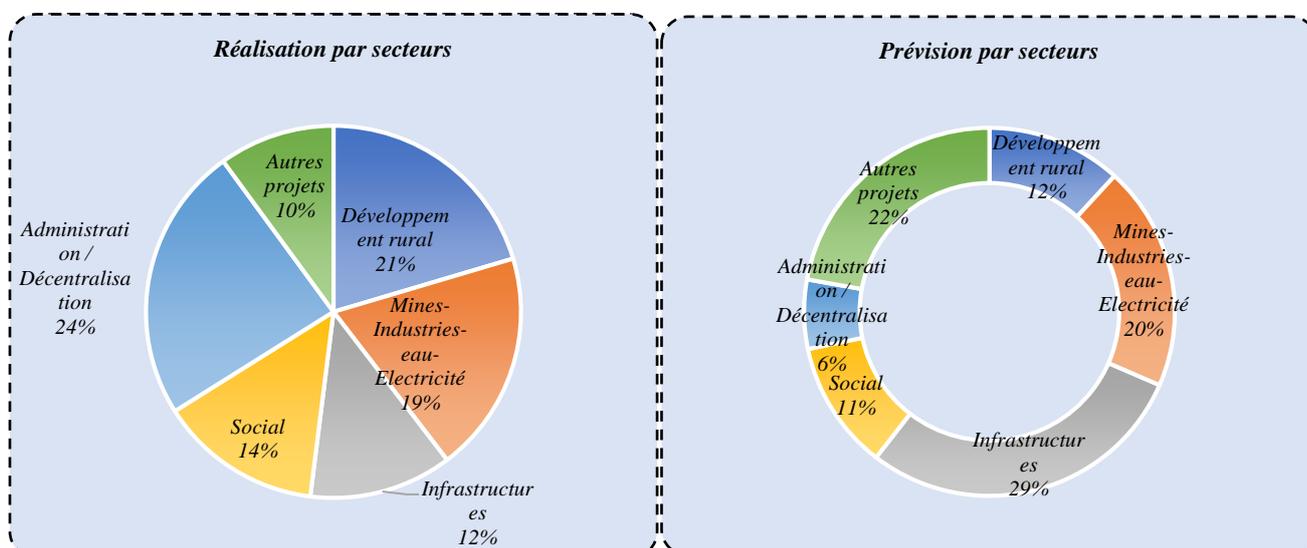
4 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC (PIP)

4.1 Réalisation par sources de financement

Le Programme d'investissement public (PIP) gestion 2019, comprend 205 projets et programmes pour un montant prévisionnel de 9 514 693 milliards de GNF, ce montant serait financé à 55,1% par des ressources extérieures et 44,9% par les ressources intérieures. Il est reparti comme suit : l'administration/décentralisation (6%), les infrastructures (29%), le secteur social (11%), développement rural (12%), Mines-industrie-eau-électricité (20%) et les autres projets (22%).

En revanche, le niveau d'exécution du PIP gestion 2019 a été confronté aux difficultés. Sur un montant prévisionnel de 9 514 693 milliards de GNF seulement 3 064 904,0 milliards de GNF a été réalisé, soit un taux d'exécution de 32,4% dont 56,2% du financement extérieur et 43,8% du financement intérieur.

Graphique 10: Répartitions des projets par secteur



Source : PIP-2019

4.2 Réalisation par secteur d'activité

Dans le programme d'investissement public gestion 2019, les secteurs productifs composé des sous-secteurs, ruraux, mines, industrie, eau, électricité et l'infrastructure affichent une réalisation financière de 1 992 496,7 milliards de GNF sur une prévision annuelle de 5 576 812,0 milliards de GNF, soit un taux d'exécution de 35,7%.

Pour les secteurs sociaux, composé essentiellement des sous-secteurs santé, éducation, habitat, environnement et autres secteurs sociaux réalisent un niveau d'investissement de 323 641,5 milliards contre une prévision de 1 041 212,6 milliards de GNF, soit 31,1% de réalisation.

En ce qui concerne le secteur de l'administration, les ressources ordonnancées en 2019 s'élèvent à 296 612,2 milliards de GNF contre une prévision de 560 259,4 milliards de GNF, soit une réalisation de 52,9%. S'agissant des autres projets qui ont été réalisés à hauteur de 452 153,5 milliards de GNF contre une prévision de 2 044 901,4 milliards de GNF, soit une réalisation de 22,1% en 2019.

Tableau 12: Bilan PIP-2019 par secteur d'activité et par source de financement (en milliards)

Secteurs	Prévisions		Réalizations		Taux d'exécution	
	BND	FINEX	BND	FINEX	BND	FINEX
Secteurs productifs	1380123,3	4196688,8	665867,6	1326629	48,2	31,6
Développement rural	163800,9	923230,4	28103,7	461622,4	17,2	50
Mines-Industries-eau-Electricité	497154,3	1324427,9	215121,8	560303,3	43,3	42,3
Infrastructures	719168,1	1949030,5	422642,1	304703,3	58,8	15,6
Social	403016	638196,6	96984,7	226656,8	24,1	35,5
Administration	309144,8	251114,6	127491,5	169120,7	41,2	67,3
Autres projets	2044901,4	0	452153,5	0	22,1	0

Source : PIP-2019

5 PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

L'élaboration du projet de loi de finances 2021 s'inscrit dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19 qui se traduit par une forte contraction de l'activité économique et un impact négatif sur la mobilisation des recettes intérieures et extérieures. Par ailleurs, il est également marqué par l'achèvement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et l'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Covid-19 (SNLC) de 2020-2022 pour endiguer les effets de la pandémie sur l'économie nationale.

Le gouvernement Guinéen s'engage à garantir les équilibres macroéconomiques négociés avec le FMI dans le cadre des 5^{ème} et 6^{ème}s revues du Programme Economique et Financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et l'application de l'accord-cadre de financement de nos projets prioritaires convenu avec la République Populaire de Chine pour une enveloppe de 20 milliards de dollars US couvrant une période de 20 ans (2017-2036). En plus, les régies financières doivent intensifier la mobilisation et la sécurisation des recettes par la mise en œuvre des procédures de télé déclaration et du télépaiement des impôts et des taxes (E-Tax), par l'intensification des efforts d'immatriculation, de géolocalisation et de fiscalisation des entreprises.

En 2021, Il sera question pour le gouvernement de poursuivre la mise en œuvre des réformes relatives à la transparence budgétaire, la rationalisation des dépenses publiques et l'orientation des interventions publiques vers des secteurs porteurs de croissance et l'application effective des dispositions contenues dans le nouveau cadre législatif et règlementaire des finances publiques (nomenclature budgétaire de l'Etat, Comité de Politique Budgétaire, Comité d'engagement, Rapports trimestriels d'exécution budgétaire, Plans d'engagement, CBMT, CDMT, ...).

En vue de poursuivre la transformation structurelle de l'économie et de jeter les fondements de l'émergence de la Guinée, l'état mettra un accent particulier sur la finalisation des travaux d'aménagement du projet hydroélectrique de Souapiti et le lancement des activités du Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECON).

5.1 Objectifs et principales hypothèses du projet de loi des Finances 2021

Le Gouvernement est engagé à poursuivre sa politique de croissance forte et inclusive pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être de la population tout en préservant la stabilité macroéconomique et en poursuivant la mise en œuvre des réformes notamment celles liées à l'environnement des affaires. Il veillera également à accroître les investissements en infrastructures pour soutenir la croissance et la diversification économique.

Spécifiquement les objectifs de la politique budgétaire viseront à :

- ✓ *Maintenir le déficit budgétaire et de l'endettement à un niveau raisonnable en pourcentage du PIB ;*
- ✓ *Augmenter les investissements publics dans les infrastructures pour soutenir la croissance et diversifier l'économie ;*
- ✓ *Rechercher activement les financements extérieurs sous formes de dons et prêts concessionnels ;*
- ✓ *Maitriser l'endettement auprès de la Banque centrale et à limiter les emprunts du gouvernement auprès du secteur bancaire à un niveau compatible avec l'octroi de crédits au secteur privé par les banques ;*
- ✓ *Améliorer la mobilisation des ressources internes ;*
- ✓ *Renforcer la déconcentration budgétaire ;*

- ✓ *Poursuivre la mise en œuvre du programme de réforme des finances publiques (PREFIP) et l'amélioration de la Gouvernance ;*

Les principales hypothèses des projections budgétaires 2021 sont :

- ✓ *Un taux de croissance du PIP de 5,5%, associé à une croissance moyenne de 5,6% entre 2021-2023 ;*
- ✓ *Un taux d'inflation moyen annuel de 9,3% en 2021 et une moyenne de 9,1% entre 2021-2023 ;*
- ✓ *Un taux de change moyen du dollar à GNF 9919 en 2021 et une moyenne de GNF10085 entre 2021-2023 ; et*
- ✓ *Une augmentation des réserves de change à 3 mois d'importations ;*

Ces hypothèses sont cohérentes avec le cadrage macroéconomique convenu avec le FMI lors de la mission du mois de novembre 2020 relative à la 5^{ème} et 6^{ème} revues du programme de facilité élargie de crédit (FEC)

5.2 Les actions budgétaire et fiscales pour 2021

Le projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2021 s'inscrit dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances qui a été adoptée le 27 juillet 2012 par le CNT et promulguée le 6 août 2012. Il est orienté vers la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la Covid-19. Il est également conforme aux engagements pris avec les partenaires techniques et financiers et met l'accent sur l'amélioration de la gouvernance et la transparence des finances publiques.

Dans ce cadre, l'exercice budgétaire de 2021 sera marqué par la poursuite des mesures d'endiguement de la pandémie afin de relancer l'activité économique. Les chantiers prioritaires concernent : les infrastructures, l'agriculture, l'Energie-eau, le capital humain, transports etc.

Cette orientation de la politique économique du gouvernement est soutenue par des mesures budgétaires et fiscales présentées ci-après.

Encadrer 3 : Principales mesures du PLF 2021

Dispositions relatives aux recettes fiscales

- ✓ *Le prélèvement de 5% au titre des précompte BIC est appliqué sur les achats locaux réalisés par les établissements publics, les sociétés d'économie mixte, les sociétés délégataires d'une mission de service public, les entreprises minières, gazières et pétrolières, les entreprises de carrières, les sociétés de téléphonie, les banques, les sociétés d'assurance, les établissements de microfinance, les sociétés de distribution et d'entreposage de produits pétroliers, les entreprises de transports maritimes, les Organisations Non Gouvernementales étrangères, les Agences de coopération et de développement(Art 254).*
- ✓ *Les exceptions de l'article 678 du code général des impôts peuvent être justifiées en cas d'évènement grave tel que les catastrophes naturelles. Face à de telles situations, le Ministre en charge du Budget peut prendre des mesures de report de paiement en faveur des victimes.*
- ✓ *Les contribuables peuvent dans les conditions définies par l'Administration, utiliser les procédés électroniques mis à leur disposition pour produire leurs déclarations fiscales et payer leurs impôts et taxes. Toutefois, la Direction Nationale des Impôts peut rendre obligatoire pour tout contribuable ou catégorie de contribuables et dans les conditions qu'elle aura définies, l'utilisation des procédés électroniques de déclaration et de paiement.*
- ✓ *Reduction de la taxe applicable sur les bières et autres boissons alcoolisées produites en Guinée au titre de l'exercice budgétaire 2021. Soit 500GNF par bouteille ou boîte jusqu'à 50 cl et 1000GNF par bouteille ou boîte de plus.*
- ✓ *Il est créé à compter du 1er janvier 2021, une taxe spéciale sur la délivrance de cartes grises pour les véhicules ou engins âgés de plus de dix ans.*

Dispositions relatives aux recettes douanières

- ✓ *Les exonérations fiscales et douanières accordées aux contribuables doivent être préalablement prévues par une loi ou par une convention dument ratifiée par l'Assemblée Nationale ;*
- ✓ *Les actes réglementaires peuvent fixer seulement les modalités d'application des exonérations prévues par la loi et les conventions. Ils ne peuvent en aucun cas en étendre le champ, la portée et la durée ;*
- ✓ *Les exonérations fiscales et douanières accordées aux contribuables sans fondement légal ou conventionnel doivent être annulées par arrêté du Ministre du Budget pour compter du 1er avril 2021 ;*
- ✓ *La farine et les emballages ainsi que les additifs entrant dans sa production sont exonérés de la TVA à l'importation.*

Dispositions relatives aux autres recettes

L'alinéa 2 de la loi L/2005/003/AN du 20 avril 2005 relative aux actes délivrés par les Centres d'Administration d'Automobile (CADAC) est modifié comme suit :

- ✓ *Les cartes grises sont définitivement rangées dans les titres et valeurs et leur production sera exécutée par voie réglementaire ;*
- ✓ *L'émission des cartes grises sera exécutée par les services autorisés du CADAC à des taux allant de 500.000 GNF à 1.500.000 GNF ;*
- ✓ *Il est également proposé dans le PLF 2021 une modification des taux fixés dans l'alinéa 2 des dispositions 2-10 de la loi L2005/003/AN du 20 avril 2005 relative aux droits de timbres applicables à la production des plaques numériques, notamment pour l'immatriculation des véhicules et engins, la carte annuelle de transport de personnes, la carte annuelle de transport de marchandises, la carte annuelle de transport des hydrocarbures et matière dangereuses et la carte annuelle de transport exceptionnel.*

Budget d'affectation spécial

- ✓ *Les ressources du Budget d'affectation spéciale Fonds de Développement des Communes de Conakry sont constituées de 10% des recettes douanières telles que prévues par la loi de finances. Cette ponction de 10% exclue les recettes minières, les recettes pétrolières, les Chèques Trésor Série Spéciale (CTSS) et les recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier.*
- ✓ *Les ressources du Budget d'affectation spéciale Registre Social Unifié sont constituées de 10% des 90% des droits d'accises telles que prévues par la loi de finances.*
- ✓ *Les dépenses du Budget d'affectation spéciale Registre Social Unifié sont relatives à l'identification, à l'enregistrement et le suivi des personnes physiques bénéficiaires de l'aide sociale.*

5.3 Les grandes masses du budget de l'état

Le PLF 2021 prévoit la mobilisation des recettes à hauteur de 23 396,8 milliards de GNF (14,0% du PIB), en hausse de 7,8% par rapport à la LFI et de 9,5% par rapport LFR de 2020. Cette progression attendue sera principalement soutenue par les recettes domestique notamment, les impôts sur le salaire et la main d'œuvre (17,9%), les impôts sur le patrimoine de (7,6%), les impôts sur les biens et services (14,4%), l'impôt sur le commerce international (25%), les autres recettes fiscales (31,3%) et les dons et legs (20,4%). En effet, les recettes intérieures du projet de loi de finances 2021 sont projetées à 21 698,8 milliards de GNF contre 19 754,8 milliards soit une augmentation de 9,8% par rapport à la LFI 2020. Par ailleurs, les recettes fiscales constituent plus de 95% des ressources intérieures.

La répartition des recettes en 2021 par régie financière se présente comme suit :

- ✓ Direction nationale des impôts : 9 715,4 milliards de GNF en 2021 contre 9 464,6 milliards de GNF en 2020, soit une augmentation de 2,6% ;
- ✓ Direction Générale de la Douane : 10 466,1 milliards de GNF en 2021 contre 8 088,9 milliards à la même période de 2020, soit une augmentation de 29,3% ;
- ✓ Direction nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique : 1 517,2 milliards de GNF en 2021 contre 1 660,3 milliards une année avant, soit une baisse de 8,6% ;
- ✓ Budget d'affectation spécial (BAS) : 955,3 milliards de GNF en 2021 contre 780,1 milliards en 2020, soit une augmentation de 22%.

Concernant les autres recettes budgétaires, les prévisions pour 2021 s'établissent à 622,3 milliards de GNF contre 567,7 milliards de GNF, soit une moins-value de 54,6 milliards de GNF. Cette diminution est imputable à une politique volontariste du gouvernement en termes de mobilisation des emprunts (-15,7%) par rapport à leurs valeurs de 2020.

Tableau 13: Prévision des recettes budgétaires pour 2021(en milliards de GNF)

Rubrique	LFI 2020	LFI 2021	Ecart_2020-2021	Variation (2020/2021) %
Recettes Fiscales	19 187,10	21 076,4	1 889,28	9,8
Recettes non Fiscale	567,7	622,5	54,76	9,6
BAS	780,11	955,29	175,18	22,5
Dons, legs et fonds de concours	1410	1698	288,00	20,4
Recettes des régies	19 213,81	21 698,67	2 484,86	12,9
DNI	9 464,61	9 715,42	250,81	2,6
DGD	8 088,86	10 466,08	2 377,22	29,4
DNTCP	1 660,34	1 517,17	-143,17	-8,6

Source : calculs DNEEP/DNB-2020

En 2021, les prévisions de dépenses budgétaires s'établissent à 27 625,3 milliards de GNF contre 26 730,7 milliards de GNF, soit un accroissement 3,3% par rapport à 2020. Cette progression des dépenses totales s'expliquerait essentiellement par la hausse des dépenses lié à l'intérêt de la dette (33%), par les dépenses de personnel (13%) et par les transferts et subvention (15,9%) globalement les dépenses courantes.

En ce qui concerne les dépenses courantes, elles seraient en augmentation de 12,5% en 2021. Une progression qui serait induite par les dépenses de personnel (13%) en lien avec une augmentation des salaires et traitement en nature (17%). De même, le paiement de l'intérêt de la dette publique devrait enregistrer une hausse de 32,9% comparativement à la LFI de 2020.

Tableau 14: Prévision des dépenses Budgétaires pour 2020(en milliards de GNF)

Rubrique	LFI 2020	PLFI 2021	Ecart 2020-2021	Variation (2020/2021)%
Dépenses Ordinaires	16 472,5	18 448,6	1 976,1	12,0
Dépenses courantes	15 318,5	16 914,6	1 596,1	10,4
Dépense de personnel	6 113,5	6 890,8	777,3	12,7
Dépenses d'acquisition de B&S	3 940,7	3 923,1	-17,6	-0,4
Dépense de transfert	5 264,4	6 100,7	836,4	15,9
Dette publique	1 154,0	1 534,0	380,0	32,9
Dette Intérieure	849,0	1 168,0	319,0	37,6
Dette Extérieure	305,0	366,0	61,0	20,0
Dépenses en capital	9 478,1	8 221,4	-1 256,7	-13,3

Source : calcul DNEEP/DNB-novembre 2020

Les dépenses en capital de la PLFI 2021 ont totalisé 8 221,4 milliards de GNF contre 9 478,1 milliards par rapport à 2020, soit une contraction de 13,3% ce qui risquerait de compromettre les efforts publics en matière d'investissement public, adoptée au cours des quatre dernières années par le pouvoir public pour accompagner les stratégies sectorielles et les grands chantiers d'infrastructure économiques.

5.4 Equilibre Générale de la loi de finances de 2021

Les ressources du projet de loi de finances 2021, les plafonds des charges et l'équilibre qui en résulte sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 15: Equilibre global de la Loi de Finances, gestion 2021 (en milliards de GNF)

Operations Budgétaires	Ressources		Charges	
	LFI 2020	LFI 2021	LFI 2020	LFI 2021
Recettes totales (1)	21 706,2	23 396,8		
Charges (2)			17 252,6	19 403,9
Solde net de Gestion (1-2)			4 453,62	3 992,97
Dépense d'investissement			9 478,1	8 221,4
Capacité (+) /Besoin de Financement (-)			-5 024,5	-4 228,5
Ressource de financement	7 362,0	7 476,1		
Intérieurs	862,0	1 503,0		
Extérieurs	6 293,0	5 718,0		
Remboursement de prêts accordés	207,0	255,1		
Charge de financement			2 337,00	3 247,61
Intérieurs			1 492,0	1 987,7
Extérieurs			845,0	1 259,9
Solde Global			-5 024,49	-4 228,45

Source : calcul DNEEP/DNB-novembre 2020

En somme, le projet de loi de finances 2021, prévoit un déficit global, dons compris, de 4 228,5 milliards de GNF.

6 PERFORMANCE DE LA GUINEE AU REGARD DES CRITERES DE CONVERGENCE DE LA CEDEAO

L'analyse de la performance de la Guinée à fin juin 2020 indique que le pays n'a respecté que deux critères de premier rang à savoir ceux relatifs au déficit budgétaire global, dons compris et aux réserves brutes de change. En revanche, les critères relatifs au Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale et au taux d'inflation en moyenne annuelle n'ont pas été respectés. Au niveau des critères de second rang, les deux normes ont été respectées tout comme ce fut le cas au 1^{er} semestre 2019. Les prévisions indiquent qu'à la fin de l'année 2020, l'ensemble des critères de convergence seront respectés à l'exception de ceux relatifs à l'inflation et au déficit budgétaire global.

6.1 Critères de premier rang

Déficit budgétaire/PIB (dons inclus) : Sur la base des prévisions de la LFR 2020, le déficit se situerait à 9,4% du PIB à fin décembre 2020 contre 1,0% en 2019. Ainsi, le déficit budgétaire se porterait largement en dessus de la norme communautaire de 3% maximum. Cette situation serait imputable à l'augmentation des dépenses totales et prêts nets dans un contexte baisse des recettes en lien avec les effets induits par la Covid-19 et les coûts liés à l'organisation des élections. A noter que le déficit budgétaire global était largement maîtrisé entre 2016 et 2019.

Taux d'inflation (moyenne annuelle) : l'inflation en moyenne annuelle se situerait à 10,7% à fin 2020, soit largement en dessus de la norme communautaire fixée à 5% depuis 2019. Le non-respect de ce critère en 2020 serait lié à l'augmentation persistante des prix des produits frais (poisson, viande, légumes, etc.) exacerbée par l'état défectueux des infrastructures routières. Avant le changement de seuil (Passage de moins de 10,0% à 5,0% au maximum à partir de 2019), la Guinée avait continuellement respecté ce critère.

Financement du déficit budgétaire : la Guinée n'a pas recouru au financement du déficit budgétaire par la Banque centrale sur la période 2017-2019. La poursuite d'une politique budgétaire prudente à base caisse et la mise en place du guichet unique de trésor a stimulé cet état de fait. Il en serait le cas à fin décembre 2020 où un désendettement important du Trésor est prévu vis-à-vis de la BCRG.

Réserves brutes en mois d'importations : les réserves brutes représenteraient 3,0 mois d'importations en 2020 contre 3,2 mois en 2019. Le respect continu de ce critère ces deux dernières années est imputable au rapatriement significatif des recettes minières notamment celles relatives à l'or en lien avec les incitations adoptées par le Gouvernement.

6.2 Critères de second rang

Encours de la dette publique totale/PIB : Le taux d'endettement ressortirait à 29,4% en 2020, soit largement en dessous de la norme communautaire de la CEDEAO fixée à 70% au maximum. La Guinée respecte continuellement ce critère.

Taux de change nominal : La variation du taux du franc guinéen face l'UCAO (équivalent au DTS) s'établirait à -0,2% à fin décembre 2020 contre 0,1% en 2019, soit largement dans les limites de $\pm 10\%$ fixées dans le cadre de la convergence macroéconomique de la CEDEAO. La Guinée respecte continuellement ce critère depuis 2017.

Tableau 16: Performance de la Guinée par rapport aux critères de convergence de la CEDEAO

	SITUATION					
	<i>Norme</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Juin 2020</i>	<i>Déc 2020</i>
A. Critères de premier rang						
1. Déficit budgétaire dons compris, (base engagement)/ PIB	≤3%	2,0	1,2	1,0	1,0	9,4
2. Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤5%	8,9	9,8	9,5	9,9	10,7
3. Financement de la BCRG du déficit budgétaire /RF _{n-1}	<10%	5,8	-11	3	15,8	-1,8
4. Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥3	2	2,6	3,2	3,9	3
B. Critères de second rang						
5. Encours dette publique/ PIB	<70%	33,7	36,7	36,5	36,3	29,4
6. Stabilité du taux de change nominal	±10%	-3,4	1,8	0,1	-3,8	-0,2
<i>Nombre de critères satisfaits</i>		5	5	6	4	4
<i>Nombre de critères non satisfaits</i>		1	1	0	2	2

Source : DNEEP/CNC 2020

7 CONCLUSION GENERALE

Au cours de cette dernière décennie, la Guinée a réalisé des améliorations significatives de ses fondamentaux macroéconomiques, fait des progrès vers la réalisation des ODD, conformément aux objectifs affichés dans la vision de la Guinée émergente 2040. La croissance, les investissements ainsi que les recettes se sont établis respectivement à 5,9%, 26,6%/PIB et 15%/PIB en moyenne sur la 2010-2020. Les progrès ont été plus significatifs sur la période 2016-2019 en relation avec la mise en œuvre du PNDES (2016 – 2020) et l’attrait massif des investissements directs étrangers dans le secteur minier grâce notamment aux effets induits de l’amélioration du cadre macroéconomique et de l’environnement des affaires à la faveur des ambitieuses réformes réalisées depuis 2011.

Aujourd’hui ces progrès sont menacés par un choc exogène avec des conséquences désastreuses tant sur le plan sanitaire, social et économique. En effet, les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur l’activité économique, les conditions de vie des ménages et la situation des finances publiques sont importantes. Dans l’ensemble, l’impact sur le processus de production et les conditions de vie des ménages a tendance à remettre en cause les acquis de plusieurs années de réformes dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES ainsi que les résultats obtenus en termes de renforcement de la stabilité macroéconomique, de relance de la croissance économique, de lutte contre la pauvreté et de l’atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Il est utile de faire remarquer que les mesures de riposte adoptées par le Gouvernement et les orientations retenues dans la SNLC (2020-2022) permettent de renforcer la résilience de l’économie guinéenne. Toutefois, le potentiel de croissance économique ne peut être atteint si la crise actuelle perdure. Dans ce contexte, une réponse rapide et durable permettra à notre économie de se stabiliser et de se reconstruire pour tenir les promesses de développements. Dans ce processus, la Guinée doit compter sur les nombreuses opportunités mises en évidence par le contexte actuel de lutte contre la pandémie de Covid-19. Au nombre de celles-ci : (i) le renforcement des technologies de l’information et de la communication (TIC) ; (ii) l’accélération de la diversification des activités et le développement de niches dans plusieurs segments d’activités ; (iii) le développement rapide des modes de paiement par voie digitale dans le but de réduire la monnaie fiduciaire et favoriser l’inclusion financière et (iv) la prise des dispositions en vue d’une meilleure exploitation des opportunités offertes par l’intégration régionale.

La réponse nationale, pour être efficace, doit être supportée par des mesures internationales adéquates. A ce propos, il serait important que la Communauté internationale agisse immédiatement pour augmenter les liquidités et lutter contre l’insolvabilité dans le but de ramener les pays à une croissance durable tout en mettant l’accent sur l’atteinte des ODD. Il serait également important de renforcer l’architecture financière internationale de manière à offrir un filet de sécurité financière aux pays tout en façonnant également l’économie mondiale de l’avenir.

Les objectifs de politique économique pour l’année 2021 s’inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de riposte contre le Covid-19 et du Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020. Le premier document vise à contenir l’impact de la pandémie à coronavirus aux niveaux sanitaire, social, économique et financier. Le deuxième vise à promouvoir une croissance forte et de qualité pour améliorer le bien-être des Guinéens, opérer la transformation structurelle de l’économie, tout en mettant le pays sur la trajectoire du développement durable. Ces objectifs s’inscrivent également dans le cadre de la poursuite du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le FMI.

8 ANNEXES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tableau n°1 : INDICATEURS PRINCIPAUX						
CROISSANCE						
PIB	10,80%	10,30%	6,20%	5,60%	5,20%	5,50%
PIB par tête	8,40%	7,90%	3,80%	3,20%	2,90%	3,10%
Consommation par tête	1,40%	2,20%	19,60%	0,60%	-10,60%	13,90%
PNB/tête (en US\$)	719,1	782,1	853,2	905,9	923,4	961,5
PIB/tête (en US\$)	778,1	844,7	916	969,7	982,3	1045,9
INFLATION						
Prix à la consommation (en glissement fin décembre)	8,70%	9,60%	9,90%	9,10%	11,30%	9,60%
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	8,30%	8,80%	9,80%	9,50%	10,70%	9,30%
Déflateur implicite du PIB	5,10%	2,10%	3,60%	4,50%	4,80%	4,70%

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tableau n°2 : Production nationale						
Secteur primaire	9 478	9 718	10 239	11 137	11 755	12 284
Agriculture	4 403	4 532	4 802	5 194	5 413	5 634
Elevage, Chasse, services annexes	1 657	1 710	1 813	1 962	2 069	2 190
Sylviculture	1 398	1 358	1 399	1 417	1 392	1 417
Pêche, pisciculture et aquaculture	2 019	2 119	2 225	2 564	2 881	3 044
Secteur secondaire	15 898	19 762	21 023	21 992	24 628	26 835
Activités extractives	6 614	10 077	10 971	11 558	13 681	15 433
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1 511	1 538	1 587	1 677	1 712	1 783
Fabrication d'autres produits manufacturiers	4 496	4 555	4 692	4 823	4 910	5 077
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	524	550	581	608	852	913
Construction	2 753	3 043	3 193	3 326	3 473	3 630
Secteur tertiaire	24 998	26 069	27 639	29 059	29 140	30 122
Commerce	10 363	10 869	11 560	12 168	12 096	12 464
Hôtels et restaurants	547	553	591	616	602	629
Transports	2 414	2 499	2 629	2 708	2 657	2 755
Postes et télécommunications	457	465	487	506	577	650
Autres services marchands	3 736	3 971	4 169	4 340	4 406	4 476
Activités d'administration publique	5 003	5 206	5 572	5 982	6 021	6 322
Autres services non marchands	2 478	2 505	2 631	2 739	2 780	2 824
Impôts nets des subventions	4 068	4 503	4 853	5 110	5 287	5 430
PIB aux prix du marché	54 441	60 052	63 754	67 298	70 810	74 672

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tableau n°3 : MONNAIE						
Masse Monétaire	19 395	22 434	24 746	30 432	35 900	39 300
M2/PIB	25,30%	26,00%	26,10%	29,10%	31,10%	30,80%
Taux de change /USD	8 960	9 088	9 011	9 184	9 781	9 919
Taux de dépréciation	19,40%	1,40%	-0,80%	1,90%	6,50%	1,40%
Taux de change /EURO	9 921	10 253	10 648	10 284	10 952	11 171
Taux de dépréciation	14,70%	3,40%	3,90%	-3,40%	6,50%	2,00%
Dépréciation pondérée	16,60%	2,60%	2,00%	-1,30%	6,50%	1,80%
Avoirs ext bruts au 31/12 (en millions USD)	730	778	862	962	1 068	1 834
en mois d'importations de biens et services	1,7	2,2	2,5	2,7	3	3,8

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tableau n°4 : BUDGET DE L'ETAT						
Recettes courantes (en % du PIB)	14,60%	14,90%	15,20%	16,50%	14,70%	17,20%
Dépenses courantes (en % du PIB)	10,90%	12,70%	12,20%	13,20%	14,90%	14,70%
Dépenses en capital (en % du PIB)	4,90%	5,90%	5,70%	4,80%	5,90%	6,70%
Epargne budgétaire (en % du PIB)	3,70%	2,20%	3,00%	3,30%	-0,20%	2,60%
Solde dons exclus (base engagements) en % du PIB	-1,20%	-3,90%	-2,90%	-1,60%	-6,10%	-4,10%
Solde primaire (en % PIB)	0,40%	-0,70%	1,60%	1,10%	-1,70%	1,70%
Besoin de financement (+) (en % du PIB)	0,00%	0,00%	1,90%	0,00%	19,40%	-0,70%

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tableau n°5 : BALANCE DES PAIEMENTS						
Export.de biens FOB en USD (variation en %)	35,60%	90,60%	-3,30%	-15,40%	30,40%	9,30%
Exportations biens /PIB (en %)	28,20%	48,40%	42,20%	33,00%	41,60%	41,80%
Import.de biens CAF en USD (variation en %)	102,30%	-21,40%	-2,70%	2,50%	-1,20%	33,40%
Couverture export. AB / import. CAF (en %)	61,00%	154,10%	159,40%	136,80%	230,60%	160,20%
Solde sur Biens et services (en millions USD)	-2664,1	412,9	340,2	-455,1	700,5	-346,6
Compte courant (n.c.transf.pub.) en millions USD	-2716,3	435,9	215,1	-514,2	293,9	-734,9
Compte courant (n.c.transf.pub.) en % du PIB	-31,70%	4,60%	2,00%	-4,50%	2,50%	-5,70%
Solde global en millions USD	148,41	-71,34	-219,5	526,54	980,23	691,81
Solde global en % du PIB	0,20%	-0,10%	-0,20%	0,50%	0,80%	0,50%
Besoin de financement (en millions USD)	-46,6	0,4	-439,7	-421,1	-806,6	-1339,2

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tableau n°6 : DETTE						
Service Dette pub. Extérieure (millions USD)	76,3	65,9	102,1	90,5	101,9	132
Service Dette (en % des export.de biens. & serv.)	32,10%	13,00%	21,70%	20,10%	20,10%	24,10%
Encours de la Dette (millions USD)	3165,3	3503,8	3864,9	3912,3	4049,8	4773,7
Encours de la Dette (en % du PIB)	37,00%	36,90%	36,70%	34,30%	34,30%	37,10%

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tableau n°6 : INVESTISSEMENT						
INVESTISSEMENT						
FBCF totale (en % du PIB)	52,70%	20,60%	29,50%	26,50%	23,30%	23,90%
FBCF publique (en % du PIB)	9,30%	8,80%	16,60%	11,50%	13,00%	12,00%
FBCF privée (en % du PIB)	43,40%	11,90%	12,90%	15,00%	10,30%	12,00%